

22680

femmes & hommes en église

BULLETIN INTERNATIONAL

Femmes et Hommes
en politique



Partenaires autrement

Numéro 66 juin 96

Trimestriel ISSN 0294-3700

sommaire

femmes &hommes l'eglise

Dossier

- Exercice du pouvoir et conquête politique** 3
Elisabeth Dufourcq
- Femmes pour la France** 8
- Des actions politiques** 11
- Pensée féministe et science économique** 14
Myra Strober

Actualités

- La maison commune** 19
- Religieuses indiennes** 20

Vie de l'association

- Trois générations témoignent** 23

Etudes

- Ordination et œcuménisme** 28
Luis T. Gutierrez
- De la prophylaxie à l'abandon** 29

Avez-vous lu ?

- Françoise Héritier, Masculin/Féminin** 38
Serge Lafitte, Huguette Charrier

Ce numéro

35^{FF}

abonnements 1996

(Partant de janvier)

France 140 F, Europe 155 FF, autres pays 180 FF
A verser à : FHE 68, rue de Babylone 75007 Paris
C.C.P. : 161225A Paris

Femmes et hommes en politique

Pour ce dossier, le comité de rédaction a fait appel à deux personnalités politiques diversement situées. Malgré ses efforts, seul l'article d'Elisabeth Dufourcq nous est parvenu. Nous l'en remercions d'autant plus vivement. (Tout comme nous la félicitons de sa récente nomination en tant qu'inspecteur général des affaires sociales.) De ce fait, l'ensemble subit un certain déséquilibre.

Un homme politique aurait dit férocement à ses confrères qui se préoccupaient de parité hommes/femmes dans leurs rangs : "Lequel d'entre vous, Messieurs, est prêt à céder sa place à une femme ?" C'est bien à ce niveau d'un nécessaire partage du pouvoir que se situe Elisabeth Dufourcq. Ancienne ministre, celle-ci a fait durement l'expérience de l'accablante réalité politique française. Certes, bien des femmes sont conscientes de la nécessité de conquérir un pouvoir politique et, sans prétendre à l'exhaustivité, le dossier apporte des informations sur des actions entreprises, en France et à l'étranger dans ce domaine. Une réflexion féministe sur l'économie, avec laquelle la politique a partie liée, clôt ce dossier.

Les rubriques "Actualités" et "Etudes" s'enrichissent de textes intéressants, auxquels nous avons accès grâce à des traductrices bénévoles et compétentes. Qu'elles soient ici remerciées.

C'est dans la "Vie de l'Association" que figurent invitations et dates à retenir.

Grâce aux recensions et aux notes, la rubrique "Avez-vous lu ?" incite à la lecture. Sur le livre de Françoise Héritier, *Masculin/féminin*, nous avons souhaité qu'un double regard féminin/masculin soit porté.

Alice Gombault

Constat accablant pour la France

L'Union interparlementaire, dont le siège est à Genève, vient de publier une étude statistique mondiale sur les femmes dans les Parlements pour la période 1945-1995. On y relève que 95 pays parmi les 176 disposant d'un Parlement ont un pourcentage de femmes supérieur à celui de notre Assemblée nationale.

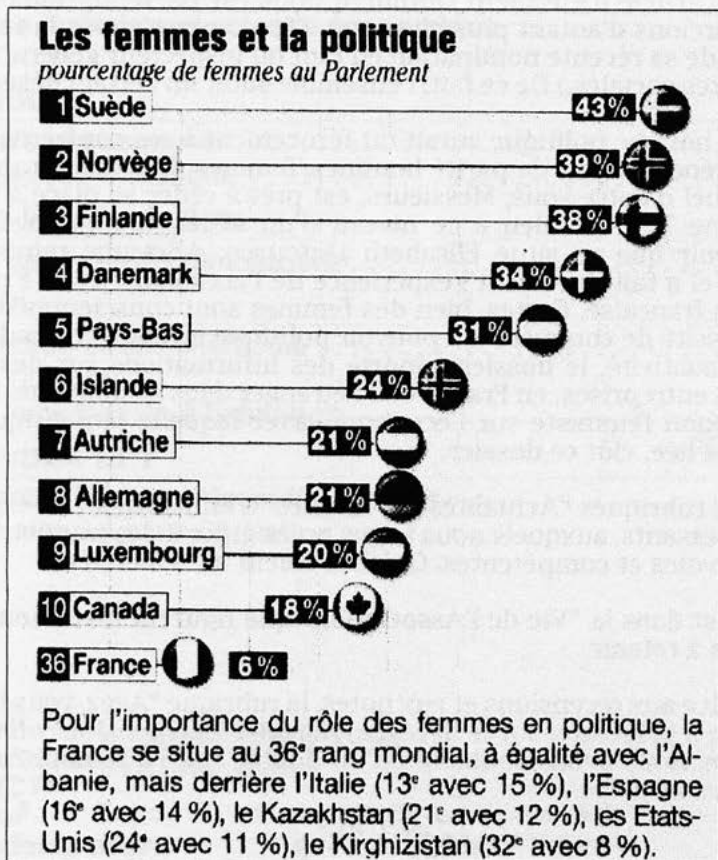


Tableau publié par LE POINT, n° 1229 avril 1996

Exercice du pouvoir et conquête politique

Le point de vue d'une femme en politique

Les grandes vocations politiques naissent de deux composantes : un attrait puissant pour son pays et un désir brûlant de le gouverner mieux.

Or, l'attrait pour son pays et l'attrait pour ses concitoyens se peuvent-ils distinguer ? Non sans doute. A la fin de sa vie, Henri IV confiait à ses amis : "La violente amour que je portais à mes sujets, me rendit tout aisé et honorable..." Cette phrase superbe reste aujourd'hui gravée sur le socle d'une statue royale qui orne la bibliothèque de l'Assemblée Nationale.

Un tel amour, traduit en politique, peut ne pas être différent de la charité décrite par saint Paul dans sa première lettre aux Corinthiens. Il est le premier des charismes, celui qui commande l'épanouissement de tous les autres. Il est longanime, c'est-à-dire que ses engagements sont durables, même s'ils sont contraignants ; il n'est pas envieux, qualité fort difficile à mettre en oeuvre lorsqu'on est ministre, passionné par un dossier que l'on juge toujours vital de faire avancer au détriment de ceux des autres membres du gouvernement ! Par sa force et son rayonnement, cet amour raisonné facilite l'acquisition patiente des dons innombrables que devrait acquérir l'homme politique idéal et... bien évi-

demment toujours introuvable : le don des langues, c'est-à-dire, celui qui permet d'entendre et de comprendre chaque personne et chaque situation, le don, précieux entre tous, de prophétie, autrement dit, celui de prévoir et de ce fait, de créer l'avenir, le don de force, celui de la foi, enfin, le plus renaissant de tous, celui de l'espérance.

A ces qualités pauliniennes, ne faudrait-il pas ajouter un zeste d'humour grec ? N'est-il pas sain, en effet, que l'homme ou la femme politique s'arrête parfois dans l'exercice de fonctions dévorantes pour pratiquer le "connais-toi toi-même" socratique ou pour rire, avec Esope et La Fontaine, lorsqu'il se surprend en "âne chargé de reliques" s'imaginant tout à coup qu'on l'adore et "recevant comme siens l'encens et les cantiques" ?

Au total donc, pour réfléchir de façon raisonnable et constructive sur l'exercice du pouvoir politique, le chrétien dispose de multiples richesses de la pensée chrétienne épanouie sur un terreau fécond de koïnè grecque.

Malheureusement, les saints exercent rarement le pouvoir, à moins d'en avoir hérité ! Comment, en effet, détenir ce pouvoir sans l'avoir conquis ? Et comment le conquérir chrétiennement ?

Dans une démocratie comme la nô-

tre, la conquête du pouvoir obéit à des règles du jeu qui remontent aux archaïsmes de la nuit des temps et ne laissent guère de place à l'angélisme. Pour défendre leur espèce, les animaux supérieurs se sont, depuis toujours, constitués en clans. Ainsi, les oies cendrées décrites par Konrad Lorenz marchent-elles en phalanges, le cou tendu vers l'ennemi. Pour élire leurs chefs, elles pratiquent, comme nous, des rites d'épate et de triomphe par gonflements de plumes. Reconnaissons-le avec humilité, nous sommes, lorsqu'il s'agit d'agression nécessaire, héritiers et héritières d'une tradition bien antérieure au christianisme. Dans ce contexte, l'homme conquérant craint toujours que la femme, si entendue et forte soit-elle, recule devant la violence du combat. Nul ne prendrait évidemment le risque d'inclure Marilyn Monroe ou Thérèse d'Avila dans son équipe de rugby !

Ces méthodes de conquête n'auraient aucune chance de changer et conduiraient à une barbarie toujours plus grande si les lois de l'évolution étaient exactement semblables à celles qu'a décrites l'utopie darwinienne. Mais Darwin n'a pas vu ce qu'ont clairement compris les observateurs des bêtes. C'est en effet à ces derniers que nous devons d'avoir identifié et vérifié la loi suivante : toute espèce est menacée de périr si les critères de lutte pour la conquête du pouvoir ne correspondent plus à ceux d'édification et de défense extérieure du groupe. En d'autres termes, si les querelles de chefs passionnent plus que la passion civile, la décadence est proche.

Une telle constatation n'a pas seule-

ment valeur de fable ; c'est une constante propre au monde du vivant. Elle pose un problème d'équilibre entre les forces d'agression et celles de fécondité ; de ce fait, elle pose un problème de survie. Or, dans nos sociétés, en particulier dans nos sociétés politiques, les forces d'agression priment à l'évidence sur celles de création. La marginalisation des femmes en est un des signes les plus visibles et prend pour l'avenir valeur de signal d'alarme.

Comment conquérir chrétiennement le pouvoir ?

En théorie pourtant, rien ne s'oppose, dans notre démocratie, à ce que les femmes exercent le pouvoir politique. D'ores et déjà, plusieurs d'entre elles détiennent avec fermeté, une part notable de pouvoirs administratifs et judiciaires.

Pourtant, en pratique la disparité entre le poids politique des hommes et celui des femmes dans les sphères du pouvoir est telle qu'on récuse aujourd'hui l'idée même d'une parité possible ! En France, 53 % du corps électoral est féminin et 94 % des parlementaires sont des hommes, 95 % des fauteuils des conseils d'administration des grandes entreprises industrielles et financières, sont occupés par des hommes ; 90 % des postes des grands corps de l'Etat sont détenus par des hommes ! Moyennant quoi, tout comme dans l'Eglise, trop de problèmes de civilisation sont maltraités par des penseurs qui ont étudié, pesé et jugé, mais ni vu ni vécu.

Dès à présent, le devoir des femmes en politique est donc de parler d'évidence en exigeant que l'agressivité nécessaire à toute conquête du pouvoir ait d'abord un sens. Dans un contexte de compétition internationale ardent, si l'homme néglige l'exercice responsa-

ble du pouvoir qu'il a conquis pour se livrer, en enfant, à la lutte sans fin pour cumuler à son pouvoir une conquête nouvelle, où donc mènera-t-il la barquette que la Nation lui a confiée ? Voilà un langage qu'une femme, peut-être mieux qu'un homme, doit tenir en politique. Cette demande de sens peut du reste, trouver un écho dans notre civilisation latine, où depuis la nuit des temps, l'homme écoute la femme si elle se borne au rôle de référent, sans prétendre à celui de concurrent.

Aujourd'hui, cependant, cette attitude millénaire d'observation et d'orientation, ne peut suffire à équilibrer les forces d'un monde devenu plus violent. Pour préparer le nouvel équilibre du XXI^e siècle politique, les femmes, désormais mûries intellectuellement, soulagées par les prouesses de la médecine et libérées par l'astuce des technologies ménagères, doivent forger de nouvelles armes juridiques. Dans nos pays de droit écrit, en effet, aucun homme politique n'accepte de partager un pouce de son domaine si aucun texte de référence et d'autorité ne l'y contraint. Il en va de son amour propre.

Certes, au lendemain de la Libération, les femmes ont détenu des postes d'importance politique marquante, en reconnaissance de leur autorité conquise dans la Résistance. Depuis les années 1970, elles ont pu accéder avec brio aux premières places des grandes écoles. En revanche, on doit bien constater qu'aucune libération des moeurs ne leur apporta de façon probante une légitimité politique plus grande que celle de leur

vaillance en temps de guerre ou de concours. Depuis vingt ans, surtout, et à quelques exceptions près, les femmes ont porté beaucoup trop peu d'intérêt au pouvoir régional et syndical qui structure notre vie économique, notre environnement et notre culture. Peu nombreuses encore sont celles qui savent à la fois approfondir un dossier et le plaider devant un très vaste public. Parfois enfin, le pullulement du monde associatif eut, pour elles, son revers, s'il a cantonné trop d'énergies, de réels talents et de grandes générosités vers des objectifs limités.

A l'heure où la chose publique est, avec légèreté, discréditée par les médias, l'exercice du pouvoir, tel qu'on le conçoit au mieux, reste une activité trop riche de conséquences et donc trop créatrice d'humanité ou d'inhumanité, pour demeurer le monopole de la moitié des cerveaux humains. Investies de responsabilités politiques réelles, les femmes apportent à l'évidence,

*Si les querelles de
chefs passionnent
plus que la passion
civique, la
décadence est
proche.*

dans un monde qu'on osera qualifier de "monde de mecs", un regard sur la vie qui relativise l'importance des attributs du pouvoir, réduit à peu de choses, la passion de paraître, et rassemble pragmatiquement les atouts disponibles pour préparer l'avenir. Souvent, leur vision politique ressemble à

celle d'un médecin de leur pays ; partant, cette vision sous couvert de simplicité est souvent prophétique et globale.

Les échecs de notre société masculinisée à outrance ne prouvent-ils pas, par ailleurs et par effets de miroir, qu'un équilibre nouveau doit être trou-

vé ? Dans notre pays exclusivement dirigé par des hommes, axé sur le profit maximal et brutal, plus d'un million d'enfants sont élevés par des femmes seules... Nombre de lois votées, à l'origine, comme protectrices des femmes, ont tourné, de fait, au bénéfice des hommes les moins responsables...

C'est donc aujourd'hui une exigence civique et même spirituelle que de retrouver la force d'amour et d'indignation qui procure la vaillance et la patience des combats nécessaires.

Elisabeth Dufourcq.

Ancien ministre de la Recherche

Les femmes, la citoyenneté européenne et le Traité de Maastricht

Eliane Vogel-Polsky, professeur de l'Université libre de Bruxelles, directrice du groupe d'études et de recherches sur les femmes et la société, propose un nouveau modèle institutionnel communautaire conçu sur le droit fondamental de l'égalité de l'homme et de la femme.

A l'occasion de la révision du Traité de Maastricht, Eliane Vogel-Polsky formule des propositions de modification.

1 - La redéfinition de la citoyenneté européenne

"Les citoyens et les citoyennes de l'Union participent paritairement à la vie politique de celle-ci dans les formes prévues par le présent Traité, jouissent des droits qui leur sont reconnus par l'ordre juridique de l'Union et ce, conformément aux normes de celui-ci".

"L'union protège la dignité de la personne humaine et reconnaît à toute personne relevant de la juridiction les droits et libertés fondamentaux ci-après énumérés".

2 - La reconnaissance spécifique du droit fondamental de l'égalité de l'homme et de la femme

Eliane Vogel-Polsky propose d'ajouter un nouvel article :

"L'Union reconnaît et garantit le droit fondamental à l'égalité de statut de la femme et de l'homme dans toutes les sphères de la vie en société. Les autorités publiques de l'Union ont l'obligation d'adopter des mesures spéciales visant à accélérer de facto l'égalité en faveur des femmes et en particulier de prendre les mesures nécessaires pour réaliser la participation paritaire des femmes et des hommes dans les institutions et organes politiques, administratifs et judiciaires de

l'Union".

3 - La composition paritaire du Parlement européen

L'article 137 sera modifié en précisant que "le Parlement composé paritairement de représentants des Etats réunis dans la Communauté..."

4 - La composition d'organes et institutions de l'Union, décidée par désignation devra être paritaire : la Commission, la Cour de Justice et les organes consultatifs publics tels que le Comité économique et social et le Comité des Régions.

5 - La fonction publique européenne

La révision obligatoire du statut des agents devra comporter des dispositions fixant l'objectif de la parité et prévoir un agenda de rééquilibrage fixant des objectifs numériques contraignants et des échéances chronologiques.

Dans sa conclusion, Eliane Vogel-Polsky évoque "les conférences décennales, organisées par les Nations-Unies pour la défense des droits des femmes -dont la dernière vient d'avoir lieu à Pékin- qui sont l'occasion de constats

accablants, de débats, de discussions serrées sur une virgule, un terme, un concept..., mais ne débouchent que sur des déclarations purement politiques qui n'obligent aucun Etat, mais leur permettent de maintenir la logique grotesque d'une égalité de droits formellement garantie, non seulement incapable de produire une égalité substantielle, mais encore qui programme son inefficacité par la condamnation de toute mesure imposant un résultat, au nom même de l'égalité.

Le changement ne pourra venir que des femmes elles-mêmes et aussi de certains hommes convaincus que la parité n'est pas en contradiction avec la démocratie, mais qu'elle constitue une exigence démocratique générale visant à mettre un terme à l'exclusion ou à l'extrême minorisation des femmes que présente la composition de tous les organes représentatifs ou exécutifs de la décision politique".

La lettre de PARITÉ
BP 33 - 92193 Meudon Cedex

Informations utiles

L'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS), 6, rue Bérenger 75003 Paris, est une association pluraliste, fondée en 1925, qui incite les femmes à prendre leur place dans la société. Elle propose des actions dans la vie civique, la formation, l'insertion, la consommation et la protection de l'environnement. Elle fait partie des six associations féminines fondatrices d'*Elles aussi* et est membre fondateur du Lobby Européen des Femmes. L'UFCS publie la revue *Dialoguer* trimestrielle.

Elles aussi, 98, rue de l'Université 75007 Paris, est née récemment de la réunion de six associations de femmes, dont l'ACGF, l'UFCS, Grain de Sel..., pour promouvoir la parité dans les instances élues. Elle affirme son pluralisme et son indépendance, notamment vis-à-vis des partis politiques et des institutions religieuses.

Femmes pour la France

Tel est le titre d'une association créée à la suite de l'élection de Jacques Chirac dans l'espérance de réformes qui garantissent à chacun ses droits et donnent à chacun sa chance en particulier pour les femmes. FHE est allé interviewer sa vice-présidente Marie-France L'Hoste, qui fut déléguée à la condition féminine pour le département de la Vienne, de 1976 à 1980.

FHE : Quels sont les objectifs de votre association ?

M.F.L. : Promouvoir les femmes en politique et plus largement les droits des femmes. Personne n'ignore le déficit féminin dans les institutions politiques françaises. Il n'est pas normal que la moitié de la population ne soit pas associée à l'élaboration et à la mise en oeuvre des lois qui la régissent.

FHE : De quelle façon procédez-vous ?

M.F.L. : Tout d'abord en soutenant la politique de Jacques Chirac, à laquelle nous faisons confiance en ce qui concerne les droits des femmes et le programme pour l'emploi. Il nous paraît refuser certains conformismes et permettre d'envisager une société plus équilibrée. Ensuite en publiant un bulletin d'information, La Lettre des Fem-

mes *, qui a un rôle d'aiguillon vis-à-vis du gouvernement. Elle est remise personnellement à tous les membres du gouvernement. Elle a des aspects critiques indéniables.

FHE : Votre association se déclare-t-elle féministe ?

M.F.L. : Oui, si reconnaître aux femmes le même statut qu'aux hommes c'est être féministe. Pour l'anecdote, je suis moi-même devenue féministe, après une jeunesse privilégiée ne m'ayant pas permis de prendre conscience d'une minorisation des femmes dans la société, en constatant que dans les dîners en ville la conversation était monopolisée par les hommes et qu'après le dîner, les femmes et les hommes avaient des conversations séparées : celles des femmes portant essentiellement sur les enfants et la maison. Oser transgresser ce tabou vous faisait mal considérer. C'est ce qui m'a poussée à m'investir dans la politique. Les femmes voulant changer la société se dirigent habituellement vers les partis de gauche. Mais c'est aussi le travail de la droite.

Au conseil des ministres du 6 mars 1996, le président de la République française a réaffirmé son souhait de moduler l'aide aux partis politiques en fonction de la place faite aux femmes.

Décorations

Les femmes à l'honneur

Jacques Chirac souhaite que les futures promotions des ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite "prennent mieux en compte ce qu'est aujourd'hui la société française" et accorde en particulier davantage de place aux femmes. Dans une lettre au Premier ministre, Jacques Chirac fixe quelques orientations pour le choix des personnes récompensées afin que "les ordres nationaux reflètent davantage notre nation tout entière". "Renforcer le caractère universel des ordres nationaux, c'est donc veiller à ce que tous les milieux socio-professionnels y soient représentés. C'est veiller aussi à l'équilibre géographique des promotions". "C'est veiller -j'y attache une importance particulière- à ce que les femmes, dont je note l'inexplicable sous-représentation dans des secteurs où elles jouent pourtant un rôle prépondérant, y soient davantage présentes, conformément à leurs responsabilités croissantes et à la place éminente qu'elles occupent souvent au sein de la communauté nationale". "Les départements ministériels qui ne s'y conformeraient pas verraient en conséquence diminuer leurs contingents annuels de croix", prévient-il.

FHE : La question des femmes serait-elle de nature à déborder le cli-vage droite/gauche ?

M.F.L. : Nous avons le projet d'une fondation pour la promotion des femmes en politique. Le but de cette fondation est de permettre le financement de campagnes de communication pour la promotion des femmes en politique et de sensibiliser ainsi l'opinion publique. Il n'est question ni de droite ni de gauche mais de l'utilité de la présence des femmes, à parité avec les hommes, dans les instances de décision. Il semble urgent que les hommes se remettent en question et fassent, eux aussi, leur apprentissage, avec les femmes, pour construire ensemble une société meilleure. Il faut casser les résistances

partout où elles se manifestent.

FHE : Les jeunes sont-elles intéressées par votre démarche ?

M.F.L. : Nous avons une section Jeunes, qui est mixte. Personnellement, devant le retard à combler par les femmes et l'habitude des hommes d'accaparer la parole et le pouvoir, je ne suis pas favorable à la mixité dans ces groupes. Il faut reconnaître que les acquis dont jouissent les jeunes femmes et que leurs occupations entre famille et profession ne les poussent guère à la militance politique.

Propos recueillis par Alice Gombault

* La Lettre des Femmes,
1, rue d'Armenonville, 75017 Paris

Le modèle suédois

Les images religieuses influencent le rapport entre hommes et femmes. Mais même en Suède, l'arrivée des femmes au pouvoir politique est-elle considérée comme un partenariat et ou comme un renversement du pouvoir dépouillant les hommes ? Le titre original de l'article du Point d'où sont sortis ces extraits fait penser à la deuxième hypothèse : "Le pays où les femmes sont reines".

Aucun pays du monde ne compte autant de femmes en politique que la Suède. Le Riksdag, le Parlement, est à 43% féminin. Autre record mondial : onze ministres du gouvernement social-démocrate sur vingt-deux appartiennent au beau sexe. Et leurs portefeuilles sont loin d'être symboliques : Justice, Affaires étrangères, Emploi, Agriculture, Culture, Environnement... sans oublier le politiquement correct ministère de l'Égalité entre les sexes. *"La présence d'autant de femmes dans la vie publique transforme l'art de la politique"* assure Agneté Stark, chroniqueuse au Svenska Dagbladet (le Figaro suédois), économiste et féministe distinguée.

On se tromperait en donnant à la notion de féminisme le même sens qu'en France, où ce vocable évoque une minorité activiste. *"Kvinnofragan"*, la question des femmes, suscite en Suède une sympathie générale : *"La cause des femmes a compté parmi ses meilleurs champions les hommes les plus distingués, qui n'ont point pensé être héroïques en se comportant en féministes convaincus"*, écrivait déjà Hélys en 1906. Il est vrai qu'à leur façon les mâles nordiques sont, eux aussi, des "champions de l'égalité". Leurs "ex-

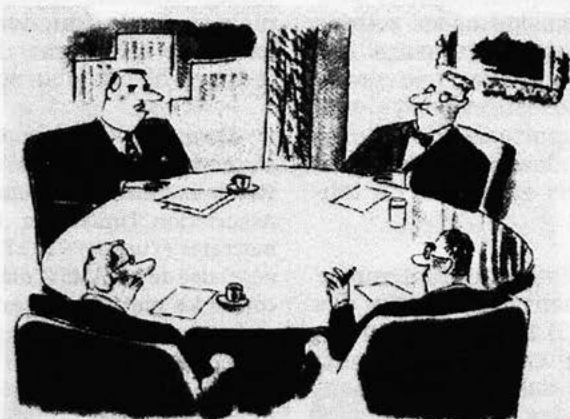
ploits" ? Passer l'aspirateur, changer les couches des bébés, faire la vaisselle, etc. Il n'y a pas à proprement parler de "patron" dans les couples suédois, où prévaut le partage des tâches. Les linguistes relèvent que le terme et la notion de "chef de famille" ne se traduisent pas en suédois. Rien n'est innocent...

Il faut aussi garder à l'esprit que la Suède est une terre protestante. *"Ce pays est imprégné d'une culture religieuse qui ignore le culte des saints, ajoute Caroline Krook, doyenne du chapitre de l'Eglise luthérienne de Stockholm. Il n'existe pas chez nous cette imagerie catholique qui, avec Marie et Marie-Madeleine, fait de la femme soit une vierge, soit une pécheresse. Notre inconscient collectif n'est pas marqué par ces images-là"*. Et par-delà le christianisme, dans la mythologie viking, la femme est l'égal de l'homme.

Des intellectuels suédois déstabilisés par les offensives féministes ont fondé un groupe de réflexion pour définir quelle devra être, demain, leur place dans une société de plus en plus féminine.

Extraits d'un article du Point,
n°1229, 6 avril 1996

Des actions politiques



"Anyone here not a feminist ? Y a-t-il quelqu'un ici qui ne soit pas féministe ?"
Dessin de Stumer paru dans *The New Yorker* - ETATS-UNIS

Courrier international n° 279, 7-13 mars 96

Appel des ONG de femmes

Appel adressé au Secrétaire Général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, et aux délégations des Etats membres de l'ONU

Nous, ONG de femmes militantes, progressistes et démocrates, présentes au Forum de la 4e Conférence mondiale de Pékin du 30 août au 8 septembre 95 à Huairou,

vu la Charte des Nations Unies de 1945,

vu la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) 1979,

vu la déclaration pour l'élimination

des violences contre les femmes, ONU 1993,

vu les Déclarations et Plateformes d'action des Conférences mondiales des Nations Unies sur les Femmes de Mexico 1975, de Copenhague 1980, de Nairobi 1985, et des Conférences mondiales sur l'Environnement et le Développement (Rio 1992), sur les Droits de la Personne humaine (Vienne 1993), sur la Population et le Développement (Le Caire 1994), et le Sommet social de Copenhague (1995),

constatons :

la présence massive d'organisations religieuses de toutes obédiences, et notamment intégristes (musulmanes, catholiques, groupes pro-life...) dont la mission et les actions combattent les droits humains des femmes garantis par les textes mêmes de l'ONU ;

la présence importante d'ONG officielles oeuvrant dans le sens des politiques des Etats et faisant du lobbying à l'envers,

dénonçons :

sur le lieu même que les femmes ont historiquement créé (Forum des ONG, Nairobi 85) la présence et les agissements de ces organisations, qui entravent et sabotent les échanges et le travail des femmes (ateliers interrompus, saisies de matériel), pour qui cette solidarité active est vitale pour faire avancer leurs droits.

exigeons :

que l'ONU prenne des mesures

pour que soit respecté le travail des ONG,

et que les critères d'accréditation soient conformes aux concepts et aux textes onusiens pour que s'exerce pleinement la fonction progressiste des ONG en faveur des droits des femmes.

Alliance des Femmes pour la Démocratie (France) - Association de Lutte contre les violences faites aux Femmes (Cameroun) - Association Tunisienne des Femmes démocrates (Tunisie) - MO.FEM'S Section Sénégalaise de la CAMS (Comité international contre les mutilations sexuelles) - Organisation marocaine des Droits de l'Homme - Annette Pypops (Canada) - Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH) - VSF (Madagascar) - Red de Mujeres de la Costa Caribe (Colombia) - Grupo de Mujeres feministas autonomas (Colombia) - Regroupement québécois des Centres contre les Agressions sexuelles (CALACS - Québec)

Les femmes et le débat référendaire au Québec

Les citoyennes et citoyens du Québec se sont prononcés l'année dernière sur l'avenir du Québec. A cette occasion les groupes de femmes se sont mobilisés. Quel était leur projet de pays ?

En tant que féministes, en tant que groupes impliqués dans la lutte des femmes pour l'égalité, nous défendons des valeurs et nous proposons des changements socio-politiques majeurs. Nous dénonçons l'injustice, la discrimination,

l'exclusion. Nous proposons des solutions à la pauvreté des femmes. En faisant tout cela nous construisons un projet de société qui s'articule autour de principes clairs :

l'égalité entre les femmes et les hommes

un engagement indéfectible envers la solidarité sociale et le maintien des programmes sociaux

un développement économique durable et respectueux de l'environnement

une répartition équitable du travail et de la richesse individuelle et collective

la lutte contre toutes les formes de sexisme, de racisme et de violence

la reconnaissance du droit des na-

tions autochtones à l'autodétermination

le respect des droits des minorités la médiation plutôt que la guerre pour le règlement des conflits.

Nous croyons qu'il existe de grandes similitudes entre la démarche d'autonomie des femmes et celle que poursuit le peuple québécois.

Le conseil d'administration de la FFQ
(septembre 1995)

Femmes Offensive pour la parité

Gisèle Halimi et Roselyne Bachelot demandent une modification de la Constitution

L'avocate Gisèle Halimi et Roselyne Bachelot, député RPR du Maine-et-Loire, ont demandé hier une modification de la Constitution pour "assurer la parité de la représentation politique des hommes et des femmes". Les deux représentantes de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, dont Alain Jupé assure la présidence, ont choisi la Journée internationale des femmes pour tenir une conférence de presse à l'Assemblée nationale, "temple du machisme", selon Mme Bachelot.

Chargée du groupe de travail sur la parité en politique, Me Halimi, présidente du mouvement Choisir, a estimé que "l'article 3 de la Constitution édicte le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il suffit de la définir en disant que l'égalité en politique, c'est la

parité". Mmes Bachelot et Halimi ont assuré que toutes les personnes, constitutionnalistes, politiques, représentants des Eglises, que l'Observatoire a entendues, ont été unanimes à accepter le principe de la parité. Elles se sont également montrées d'accord pour que "des mesures incitatives financières soient prises en faveur des partis qui respecteraient la parité pour les élections".

Mme Bachelot, secrétaire général de l'Observatoire, a reconnu qu'après avoir été "allergique aux quotas ou à la parité", elle jugeait nécessaire aujourd'hui de recourir à "des mesures volontaristes", déplorant que les deux Assemblées parlementaires comptent moins de femmes en 1995, qu'en 1945

Le Figaro, 9-10 mars 1996

La pensée féministe peut-elle faire progresser la science économique ?

Sous le titre : "Rethinking economics through a feminist lens", *The American Economic Review* (Nashville, Etats-Unis) a publié dans son numéro de mai 1994, un article de Myra Strober (Stanford university) dont voici de larges extraits.

Introduction

La science économique féministe a pour objet de renouveler l'analyse économique afin d'améliorer la condition économique des femmes. En tant que renouvellement à l'analyse économique, elle contribue indirectement au progrès de l'ensemble de la théorie et de la politique économiques.

John Maynard Keynes a noté que trop souvent les croyances et les actions des hommes sont le fruit d'un attachement dépassé à une doctrine économique archaïque. La science économique féministe prétend qu'une bonne partie des concepts fondamentaux de l'analyse économique et des politiques économiques qui en découlent sont actuellement dépassés, qu'ils traduisent les particularités et la situation politique de l'époque qui les a vus se développer et qu'ils sont le fruit du sexisme qui a prévalu en Occident depuis deux siècles. La science économique féministe veut pousser les économistes à réviser ces concepts dépassés.

Elle est une entreprise radicalement

réformatrice. Dans une discipline qui est encore remarquablement positive, elle met en question le concept d'objectivité sous tous ses aspects. Elle affirme qu'un individu choisit son domaine de recherches et formule ses théories et les mesures qu'il préconise, en fonction de sa culture, de sa position dans la société et de sa propre expérience. La science économique féministe ne se contente pas de démasquer les objectifs politiques sous-jacents à la doctrine ; elle revendique ouvertement les siens, qu'ils soient politiques ou économiques : il s'agit de l'amélioration de la condition économique des femmes.

La science économique féministe rouvre le débat sur des questions auxquelles, semblait-il, des réponses avaient été apportées depuis longtemps. Des questions telles que celles de la valeur, du bien-être et du pouvoir sont beaucoup plus vastes que celles que posent aujourd'hui la plupart des économistes. En posant ces questions, la science économique féministe conteste plusieurs hypothèses de base de notre discipline : par exemple, le principe d'effi-

science économique, l'existence de la rareté, l'omniprésence de la recherche de l'intérêt personnel, l'indépendance des fonctions d'utilité et l'impossibilité de comparer les utilités d'un individu à un autre. En fait, l'hypothèse de base du féminisme, à savoir que l'oppression des femmes est une réalité qui doit être éliminée, est un défi fondamental à l'impossibilité supposée des comparaisons d'utilités entre individus.

La science économique féministe montre que, quoi que puissent prétendre et objecter les économistes, ceux-ci effectuent des comparaisons d'utilité d'un individu à un autre et que ces comparaisons se font souvent au détriment des femmes. Michele A. Pujol (1992) fait observer, par exemple, que Pigou, le père de l'économie du bien-être, a ouvertement soutenu que les femmes étaient plus faibles et moins productives que les hommes et s'interrogeait sur la manière de tenir compte du travail des femmes à domicile pour accroître la prospérité d'une nation. Pigou a aussi prétendu (Pujol 1992, p. 151), que le maintien des salaires féminins au-dessous des salaires masculins, aboutissait à "maximiser le bien-être". Il est évident qu'ici Pigou compare des utilités et qu'il ne s'intéresse pas le moins du monde à l'utilité telle qu'elle est perçue par les femmes.

La science économique féministe traite également de la méthodologie de l'analyse économique et examine de près la prétention des économistes à détenir une connaissance certaine. Elle se demande, par

exemple, comment ceux-ci peuvent savoir que ce qu'ils énoncent est vrai (Barbara Bergmann, 1987). Elle soumet aussi à l'examen la méthode étroitement quantitative des économistes, leur scepticisme quant à la valeur des informations obtenues par des questions et leur insistance à dire que l'analyse économique et sa présentation didactique doivent être "dépourvues d'émotion" (Strober, 1987).

Le contenu de l'analyse économique féministe

Les intérêts des femmes sont mal servis par la position centrale donnée dans la théorie économique aux concepts de rareté, d'intérêt personnel et de concurrence. La reformulation féministe de ces concepts est bénéfique non seulement aux femmes, mais aussi à la théorie et à la politique économiques.

Chacun de ces trois concepts recoupe la moitié de trois dichotomies : rareté/abondance, intérêt personnel/altruisme et concurrence/coopération. La théorie économique a, en grande partie, abouti à reléguer l'autre moitié de chaque dichotomie hors du champ de l'analyse. Elle s'intéresse presque exclusivement à la rareté, à la poursuite de l'intérêt personnel et à la concurrence, mais rarement à l'abondance, à l'altruisme ou à la coopération.

La science économique féministe soutient que l'analyse économique, en se concentrant sur la rareté, l'intérêt personnel et la concurrence, rend plus

*Les intérêts des
femmes sont mal servis
par les concepts de
rareté, d'intérêt
personnel et de
concurrence*

difficile une bonne répartition du pouvoir et du bien-être. Plus on répète à ceux qui sont des "possédants" que le monde est caractérisé par la rareté et qu'atteindre le bien-être passe par l'intérêt personnel et la concurrence, moins ils seront susceptibles de se conduire d'une façon qui favorise l'altruisme, la coopération et un partage plus équitable des richesses.

Comme parmi les "non possédants", les femmes sont surreprésentées, elles devraient tirer avantage d'une vision du monde où la rareté, l'intérêt personnel et la concurrence n'occuperaient plus une position centrale. Quand la science économique commencera à inclure l'abondance, l'altruisme et la coopération dans ses analyses, l'accent se portera davantage sur la redistribution des biens et des services et sur une amélioration de la situation économique des femmes. Ce faisant, la science économique aura réintégré dans le champ de son analyse une bonne part du comportement économique humain qui, actuellement, lui échappe.

En se focalisant sur la rareté et en négligeant l'abondance, la science économique choisit en quelque sorte de considérer comme à moitié vide le verre de l'économie du bien-être. Elle pourrait aussi bien le voir à moitié plein car, bien que dans certains cas la rareté existe vraiment, à d'autres égards l'abondance existe dans le monde. La décision d'analyser la rareté et de négliger l'abondance empêche les économistes de prendre conscience du fait que

beaucoup de problème sont l'effet, non pas de la rareté, mais d'une mauvaise répartition. Aux Etats-Unis, par exemple, il y a aujourd'hui abondance de produits alimentaires : nous en avons suffisamment pour nourrir tous les Américains. Le fait que certains d'entre eux (proportionnellement des femmes et des enfants) soient touchés par la faim et la malnutrition, est la conséquence, non d'une rareté de la nourriture, mais de sa mauvaise répartition.

Une partie de la rareté que l'analyse économique met au coeur de son analyse n'est finalement que le produit de l'activité d'agents économiques, en particulier de la publicité. Les perceptions d'une abondance et d'un bien-être relatifs ne dépendant pas seulement de ce que l'on a, mais aussi de ce qu'on anticipe avoir. Cette anticipation est tout aussi fonction de l'individu que du contrôle social. Les économistes proclament que les désirs, les besoins et les préférences d'un individu sont non seulement indépendants de ceux des autres individus, mais également des fournisseurs de biens et de services (la demande et l'offre sont censées être indépendantes l'une de l'autre et découler séparément de facteurs non liés entre eux). Toutefois, à l'évidence, les désirs sont manipulés par les offreurs. En n'étudiant pas de plus près à la fois la rareté et l'abondance et en faisant l'hypothèse de la seule rareté, les économistes se font les avocats de la publicité et des entreprises qui paient pour faire naître artificiellement la conscience d'une rareté. Je ne veux pas dire

*Inclure l'abondance,
l'altruisme et la
coopération dans les
analyses
économiques
améliorerait la
situation des femmes*

que la science économique peut créer plus d'abondance par le seul fait de l'étudier. Mais si la science économique commence à envisager conjointement l'abondance et la rareté, alors il en résultera une meilleure compréhension des problèmes liés à une véritable rareté, à une rareté induite, ou bien encore à une mauvaise répartition.

Pour Adam Smith, le monde était marqué par la rareté et mû par l'intérêt personnel. Smith a été rassuré de "découvrir" que, dans une économie où règne la concurrence, la recherche de l'intérêt personnel peut néanmoins conduire à un plus grand bien-être pour la collectivité. Si les économistes tiennent pour universelles les observations de Smith, en revanche, les économistes féministes, sous l'influence des théoriciens post-modernes, se montrent plus sceptiques à l'égard de ces vérités universelles. Smith avait sous les yeux une société ayant une certaine culture et jouissant d'un niveau de vie bien inférieur au nôtre. Dans aucune autre culture, la recherche de l'intérêt personnel n'a été aussi poussée qu'en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle. Par ailleurs, chaque société peut choisir les valeurs qui guident l'action des individus et en changer.

Pourquoi la science économique a-t-elle tellement à dire sur la recherche de l'intérêt personnel et sur la concurrence et tellement peu sur la coopération et sur l'intérêt que portent les individus au bien-être des autres ? On parle fréquemment de la jalousie à l'égard du voisin, mais n'y a-t-il pas un autre aspect de la question ? Les gens ne sont-ils pas parfois vraiment heureux de voir d'autres personnes améliorer leur situation ? On a par exemple bâti des théories sur les réactions négatives des hommes que perturbe la pro-

motion de certaines femmes. N'y a-t-il donc pas d'hommes qui soient heureux de voir s'améliorer la situation des femmes ?

La théorie économique nous enseigne que les individus retirent plus de satisfaction lorsqu'ils emploient un supplément de revenu à l'achat d'une nouvelle paire de chaussures ou des vacances supplémentaires, mais elle ne dit rien sur le degré de satisfaction que pourrait procurer ce supplément de revenu s'il était consacré, par exemple, à l'aide à une mère célibataire. La science économique ne se demande pas, pour employer le jargon technique, comment une réduction des inégalités du bien-être pourrait influencer sur la fonction d'utilité d'un individu. Et cependant beaucoup d'entre nous, en particulier les femmes, serions heureux de renoncer à un quelconque bien ou service marchand supplémentaire si cela pouvait accroître le bien-être des autres, de façon à nous donner plus de sécurité quand nous nous trouvons dans la rue la nuit.

La théorie économique qui prendrait en compte à la fois la concurrence et la coopération aurait des effets bénéfiques sur la situation des femmes. Quand les hommes ayant le pouvoir cesseront de ne voir dans les femmes (et dans les minorités) que des concurrentes, il pourront commencer à se poser quelques bonnes questions sur la meilleure façon de collaborer avec elles pour faire naître des entreprises plus créatives et plus productives.

De même, il serait heureux pour l'économie américaine que l'analyse économique cesse d'insister sur l'importance de la concurrence dans l'accroissement de création du bien-être et considère la coopération comme un facteur d'incitation et d'organisation possible de l'ac-

tivité économique. Faute d'avoir su révoquer la pensée d'Adam Smith, la politique antitrust des Etats-Unis est dépassée et les Américains paraissent idéologiquement incapables de s'inspirer des modes de coopération entre l'industrie et le gouvernement, tels ceux pratiqués au Japon, dans ce qu'ils ont de mieux. La science économique féministe peut amener les théoriciens à cesser de voir la coopération et la concurrence comme les parties d'une dichotomie et à se demander dans quelles conditions l'une et l'autre peuvent donner les meilleurs résultats.

Conclusion

Il est ironique qu'une discipline, centrée sur le bien-être, soit qualifiée de science "triste". L'un des heureux résultats inattendus de la science économique féministe sera peut-être la fin de ce qualificatif. Si la science économique se préoccupait sérieusement du bien-être et cessait de mettre l'accent sur l'effica-

cité, la rareté, la recherche de l'intérêt personnel et la concurrence, peut-être commencerait-elle à être considérée comme une discipline humaniste, intéressée par des sujets tels que la qualité de la vie, la coopération et l'équité. Si elle abandonnait son orientation conservatrice, le laisser-faire, et cessait de proclamer l'impossibilité des comparaisons d'utilité, elle deviendrait ainsi une science dont le but serait la recherche des meilleures stratégies d'amélioration du bien-être.

La science économique féministe aura des suites positives si son analyse amène les économistes et les autres à comprendre le caractère sexiste de cette discipline et les pousse à changer à la fois l'analyse et les politiques qui en découlent. Elle aura des suites positives si elle amène les économistes et les autres à mettre les problèmes du bien-être des femmes sur le même plan que ceux des hommes.

Problèmes économiques n° 2422
2 mai 1995



La maison commune

La 6e conférence bisannuelle de l'AFERT (L'association des femmes européennes pour la recherche théologique) a eu lieu à Höör en Suède entre le 18 et le 22 août 1995 sur le thème "La maison commune : la théologie féministe dans une perspective Nord-Sud/Est-Ouest". Le thème a été amplement traité par 110 participants représentant 24 pays différents (y compris des pays de l'Europe de l'Est) et 6 religions. En plus de la majorité protestante dont une diversité importante de confessions, il fallait compter des catholiques, des orthodoxes et des anglicanes. Une théologie bouddhiste a été également présente.

L'AFERT a été fondée en 1985 en Suisse par une groupe de théologues dont Cathérina Halkes, Elizabeth Moltmann-Wendel et Louise Schottruff -toutes docteurs de première heure en théologie- faisaient partie. Elles ont décidé de créer un regroupement européen pour que le nombre croissant de théologues puissent avoir un lieu où -étant donné la nouveauté et les risques particuliers de leur profession- elles pourraient partager leur recherche et s'encourager mutuellement.

Le thème de la 6e conférence : "Une maison commune" a été inspiré par le constat que l'équilibre de l'humanité est de plus en plus menacé par de nouveaux conflits idéologiques depuis la chute du mur en 1989. Ces conflits vont bien au-delà des simples oppositions entre les différents continents et religions. Les conflits idéologiques qui divisent l'humanité sont à l'intérieur même des nations et des groupements religieux.

Ce sont surtout les femmes qui en souffrent : la vaste majorité des pauvres dans le monde concerne la moitié féminine de l'humanité. Or, paradoxalement, en dépit du fait que ce sont les femmes qui assurent 80% de l'économie de base dans le Tiers-Monde, l'aide financière de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'autres instances de ce genre, n'est pas destinée à elles, mais plutôt aux grands projets de prestige. En plus, l'infériorisation des femmes est toujours appuyée, voire renforcée, par la quasi-totalité des religions.

Dans les analyses de la conférence, sont apparues deux grandes structures contemporaines de pouvoir dominateur, à savoir le militarisme et l'homo-economicus ». Ces structures, inventées par les hommes, sapent les fondements de la maison de l'humanité. Elles servent aujourd'hui pour diviser les hommes des femmes, les riches des pauvres, les blancs des autres races. Ces deux structures, construites sur des bases d'injustice et perpétuées par la mentalité patriarcale, sont fondamentalement incapables à la conversion, d'où le besoin impératif de les remplacer. Dans l'accomplissement de ce but, une saine colère féministe a sa place. En raison de ce qu'elles ont souffert, les femmes sont particulièrement motivées aujourd'hui pour dénoncer l'injustice et l'exclusion causées par le militarisme et l'économie du pur profit. Le monde, "corps de Dieu", est un monde blessé, comme le corps meurtri de Jésus sur la croix. Il est blessé chaque fois qu'une forêt est abattue, qu'un enfant meurt de froid ou de faim, qu'un prisonnier est torturé, qu'un chômeur sombre dans le désespoir.

Donna Singles

Des religieuses indiennes écrivent au pape

Lucides, des religieuses d'Inde, protestent et argumentent contre l'ordination "exclusivement réservées aux hommes".

(Extraits de Bread and Wine, Printemps 1995, traduits, pour FHE, par Anne-Marie Mourot)

Dialogue

Tout autour de nous, nous constatons que diverses sections de la communauté mondiale sont en dialogue les unes avec les autres. Dans les domaines politique, scientifique, économique, culturel et religieux, le dialogue se poursuit constamment pour permettre une meilleure compréhension de ceux qui tiennent des opinions différentes, pour résoudre les conflits et construire le respect mutuel parmi les groupes afin de faire du monde un endroit meilleur où il fait bon vivre. Même dans l'Eglise, on encourage le dialogue entre Eglises chrétiennes. Pourquoi l'Eglise ne songe-t-elle pas à entrer en dialogue avec ses propres membres ?

(...)

Légitimation de l'oppression des femmes

Nous voulons dire à quel point nous nous sentons blessées, peinées et humiliées de voir que cette lettre sur l'ordination ne tient absolument pas compte des luttes des femmes, en particulier des religieuses opprimées par le clergé masculin. En fait, elle légitime l'oppression. Le système sacramental dans sa totalité, la législation, la prise de décision, l'administration, en fait toutes les fonctions adultes dans la vie de l'Eglise, sont entre les mains du clergé masculin. On tient les femmes

dans une dépendance totale. En langage clair, nous sommes réduites à rester perpétuellement dans l'enfance et, pour vivre notre vie religieuse chrétienne, on nous met sous la dépendance du clergé masculin. Des prêtres utilisent cette inégalité pour leur bénéfice maximum en nous exploitant comme de la main d'œuvre bon marché. Ils n'hésitent pas à nous soumettre à la torture morale si nous ne nous conformons pas à leurs exigences injustes. Nous, religieuses, nous nous demandons souvent si nous avons consacré à Dieu notre vie uniquement pour être les bonnes à tout faire des prêtres célibataires. Ils ne nous considèrent pas comme des personnes humaines qui ont besoin de temps, des moyens nécessaires pour satisfaire notre croissance psychologique, intellectuelle et spirituelle et de la liberté de décider de notre apostolat selon nos Constitutions. Le fait que nos Constitutions soient approuvées par le Saint-Siège a très peu de sens parce que, ce qu'on attend de nous, c'est simplement de répondre aux exigences du clergé : ces hommes pensent que nous existons uniquement pour faire ce qu'ils nous demandent. Nous pouvons vous donner des milliers d'exemples tirés de

notre propre expérience. Ne voyez-vous pas que votre lettre légitime et perpétue cette oppression ? Est-ce qu'on veut ignorer la voix des opprimées au sein de l'Eglise ?

Cette lettre donne à penser que vous n'avez pas l'intention de dialoguer avec nous. Il est étrange que, même au XXe siècle, des hommes pensent qu'ils sont les seuls à faire connaître le Plan divin ? Les femmes ne sont-elles pas membres de l'Eglise ? Est-ce que l'Esprit n'habite pas en nous ? Comment se fait-il que l'Eglise, représentée dans l'Ecriture sous le symbole d'une femme, soit totalement masculine dans son fonctionnement officiel ?

Elaboration de doctrines à partir d'une culture de domination et d'asservissement

Les louanges prodiguées à notre endroit, à l'occasion des encycliques récentes, sur les caractéristiques soi-disant féminines, ne nous plaisent pas du tout. Au nom des vertus féminines, on loue uniquement l'asservissement et la négation de soi. Les études en psychologie sociale montrent que ces qualités soi-disant féminines sont celles que la classe dominante a imposées comme condition à la classe subalterne ou opprimée pour gagner l'acceptation et l'appréciation de ses oppresseurs. Puisque la survie des opprimés dépend de leur acceptation par la classe dominante, ils ont développé ces qualités et entretiennent également chez leurs enfants ces qualités qu'ils érigent en caractéristiques de leur classe. L'Eglise devrait-elle voir dans cette culture de domination et d'oppression une ordonnance divine et en tirer une doctrine sous le nom d'anthropologie théologique ? Comment l'Eglise peut-elle être médiatrice de la rédemption du Christ pour tous les hommes quand elle maintient la moitié de ses membres (les femmes) dans un asservissement abject et dans une norme de dépendance la pire qui soit ?

(...)

Le Sacerdoce - institué par l'Eglise et non par le Christ

La lettre insiste constamment sur le fait que le sacerdoce a été institué par le Christ et qu'il a ordonné uniquement des hommes. L'Eglise n'a donc pas autorité pour le changer. N'est-ce pas une stratégie, dans les religions, de dire aux gens que tout ce qui a été institué par la classe sacerdotale tire son origine de Dieu, de sorte que les gens mettent cela en pratique sans remise en cause ? Nous en avons des exemples dans l'Ancien Testament également, par exemple les lois aux chapitres 21, 22, 23 du livre de l'Exode.

(...)

Conclusion

Très Saint Père, nous aimons l'Eglise, c'est pourquoi cela nous rend soucieuses et que nous vous écrivons. Dans les documents du Vatican, on exhorte fréquemment le peuple de Dieu à répondre aux signes des temps. Permettez-nous de vous demander de voir les signes des temps dans les voix des femmes et dans ce qui se passe dans les autres Eglises et la société. En menaçant les Eglises pour dire que l'ordination des femmes est un obstacle au dialogue et à l'union, il nous semble que l'Eglise préfère rester dans une tour d'ivoire en refusant de voir l'action de l'Esprit dans le scénario mondial d'aujourd'hui où le dialogue est le mode d'interaction, de communication et de croissance ensemble. Lorsque les questions que posent les femmes ne sont même pas reconnues pour faire l'objet d'un dialogue ouvert, nous avons le sentiment que notre appartenance à l'Eglise est niée. Nous vous demandons avec instance de reconsidérer cette lettre et d'entrer en dialogue avec nous, les femmes.

**Sr Margaret Shanti, iom
et plusieurs autres religieuses**

Brèves

Allemagne

A la veille de l'ordination des deux premières femmes prêtres de son diocèse, et alors qu'il lui est reproché d'avoir pris cette décision sans attendre le consensus de toutes les Eglises vieilles-catholiques, l'évêque vieux-catholique d'Allemagne, Joachim Vobbe, publie une lettre pastorale expliquant

que seule la mise en pratique de l'ordination viendra à bout des préjugés, "jusqu'à devenir universellement reconnue". Mgr Vobbe souligne que, dès les premiers temps du christianisme, les initiatives pratiques ont souvent précédé les débats théoriques.

L'Actualité religieuse, 15 avril 1996

La décennie des Eglises en solidarité avec les femmes

“Qui nous roulera la pierre ?” demandait en 1990 une théologienne africaine, Mercy Oduyoye. Cinq ans plus tard, lorsqu'on demande à Mercy si la pierre a été roulée, elle répond : “Non. Nous trouvons toujours la pierre de la peur de la sexualité, la pierre du pouvoir dominant de l'homme sur la femme, celle de la violence contre les

femmes est toujours solidement en place et aussi la pierre de la théologie misogyne”. Les Eglises négligent d'utiliser l'Evangile dans son rôle d'instrument critique.

Extrait de la Lettre circulaire (n°3, avril 1996) du Forum œcuménique des femmes chrétiennes d'Europe donnant des éléments de bilan de la décennie, par Claire-Lise Ott.

Sous le sceau de l'infailibilité, le sacerdoce est à jamais interdit aux femmes

Il revient à tous les enfants de Dieu d'annoncer la “Bonne Nouvelle” de l'égalité de dignité de tous les êtres humains. Nous sommes nombreux à rester perplexes devant certaines prises de position émanant des plus hautes autorités de l'Eglise, en particulier le refus de l'ordination des femmes qui engagerait l'infailibilité pontificale ! L'histoire nous enseigne plus de modestie.

Nous savons soif de dialogue... Nous sommes plus que jamais convaincus

que l'Evangile nous provoque tous à devenir des êtres adultes, responsables et avides de prendre en mains leur destin collectif. L'Esprit nous invite à ouvrir le débat...

Signé : des chrétiens de Ste-Rosalie, St-Hippolyte, St-Albert, St-Marcel, St-Jean des deux moulins, Notre-Dame de la Gare.

A : Jean-Paul II, Mgr Ratzinger, Mgr Duval, Mgr Lustiger.

En passant par St-Hippolyte, février 1996

Le féminisme : trois générations témoignent

Compte rendu d'une soirée proposée au grand public par le "Centre Femmes et Christianisme" à l'Université de Lyon, le 22 janvier 1996. Le débat était animé par le P. Henri Denis, théologien.

Témoigner sur l'évolution du féminisme c'est se donner une tâche assez ingrate, ne serait-ce qu'à cause du caractère provocateur du mot. Avant même de le prononcer, on a l'habitude de prendre toutes les précautions nécessaires pour préciser le sens qu'on veut lui donner afin d'éviter des malentendus possibles.

Trois femmes ont accepté de parler du féminisme. Elles n'ont pas cherché à reprendre l'histoire du féminisme ni à donner des consignes de militantes féministes. Elles ont simplement voulu donner un bref aperçu sur leur propre évolution "féministe".

Successivement, les trois conférencières ont parlé de leur féminisme tel qu'elles ont compris le mot. Elles ont contribué ainsi à éclairer un peu les enjeux qui se cachent sous ce vocable souvent mal considéré. Donna Singles, théologienne, a montré comment sa vie religieuse, totalement mise sous la tutelle du clergé durant les années de pré-Vatican II, lui a permis de prendre progressivement conscience du caractère aberrant de cette situation et, par conséquent, de la nécessité pour toutes les femmes, quel que soit leur "état", de se définir, de se donner les moyens de vivre comme des adultes mûres et responsables dans l'E-

glise et dans la société.

Yvette Sahuc, "permanente" dans la pastorale du diocèse de Lyon auprès des personnes handicapées, a parlé des situations de violence qui bouleversent la vie des hommes et des femmes et qui, dans sa propre vie, ont délogé des certitudes concernant les relations hommes/femmes. Elle a compris ainsi que les rôles et les fonctions dans lesquels on se laisse souvent enfermer ne sont pas inscrits dans nos gènes. La rivalité qui se produit inévitablement par une trop stricte division de tâches entre les sexes vient de pratiques remontant tout simplement du fond des âges. C'est ce que la conférencière a réalisé en découvrant, notamment, la vaste littérature écrite par les femmes actuellement et dont elle ne soupçonnait pas le caractère "étonnant, autre et compétent".

La troisième et la plus jeune des participantes, Florence Gombault, s'est présentée également comme "permanente" du diocèse de Lyon au service de la catéchèse des jeunes enfants. Elle a donné, dès le départ, la véritable clé de tout son exposé en disant qu'elle a épousé un féministe, depuis longtemps "gagné" à la cause des femmes. Elle a parlé avec sérénité du féminisme qu'elle a défini non pas comme un combat entre les sexes,

vie de l'association

mais comme un partenariat de respect entre les hommes et les femmes. De plus en plus, au fil des années, elle réalise que son féminisme se situe dans cette perspective, d'où les efforts de son couple pour vivre la relation homme/femme qui n'est pas automatiquement définie par les modèles reçus du passé.

Le débat qui a suivi les trois présentations a été manifestement conditionné par la formule "témoignage"; ne ressentant pas assez fort la problématique féministe des trois conférences, l'auditoire (représenté par des hommes aussi bien que par des femmes) avait un certain mal à saisir les enjeux profonds de la question. Par conséquent, les interventions du public, tout en étant stimulées par les exposés, avaient tendance à se disperser et à ouvrir une diversité de pistes imprévues, difficilement maîtrisables à cause même des questions fondamentales qu'elles soulevaient.

Mais, c'était peut-être justement là, le véritable intérêt de la soirée. S'il est peut-être frustrant pour les uns quand on ne "reste pas dans le sujet", il est important, pour d'autres, d'entendre des propos spontanés et gratuits, car ils sont souvent révélateurs des attitudes sexistes et des résistances profondes dont on n'est même pas toujours conscient. On pouvait constater, en effet, que les féministes ont encore beaucoup de travail à faire : à travers les échanges, on voyait émerger progressivement de grands thèmes féministes encore non résolus.

Quel "non-dit", par exemple, se cache derrière l'affirmation qu'il ne faut pas "niveler" l'homme et la femme parce que chaque sexe a son caractère propre, ses intérêts spécifiques qu'il faut "respecter"? Ou bien, que faut-il penser de l'idée que l'essentiel est acquis, que les femmes dans les pays industrialisés, n'ont

plus besoin d'être "féministes" ou qu'elles ont autre chose à faire que la militance? Comment répondre à l'idée que les jeunes n'analysent pas ce qui leur arrive ou qu'ils n'ont pas le temps de militer? A-t-on réellement résolu le problème en adoptant un langage lenifiant où, pour éviter les connotations désagréables du mot, on préfère se nommer plutôt "féminine" que "féministe"?

Quant aux personnes éveillées au problème de l'exclusion des femmes de la vie décisionnelle et sacramentelle de l'Eglise, elles ont dû s'interroger sur l'étrange "anthropologie" sous-jacente aux interventions où il s'agissait de la "vocation propre" confiée par Dieu à chaque sexe pour son Eglise. Quand un homme laïc dit que ce qui est important, c'est que les femmes trouvent leur place en tant que femmes dans l'Eglise ou qu'elles ont une "autre place que les hommes dans l'Eglise", ne répète-t-il pas simplement des formules toutes faites plutôt que des convictions personnelles, mûrement réfléchies?

Ce sont quelques-unes des questions que la soirée sur le féminisme a soulevées. Celles-ci avaient tendance à négliger l'aspect politique et sociologique du sujet. Il est de plus en plus évident que les analyses du fonctionnement de nos institutions concernant les rapports homme/femme deviennent urgentes.

Le Centre "Femmes et Christianisme" sait davantage aujourd'hui, grâce aux questions de l'auditoire, comment orienter ses futures propositions pour un public de plus en plus interrogé par la question des femmes et toujours mieux disposé à débattre du féminisme qui en découle.

Donna Singles

Droits des femmes en danger

Le bureau de Femmes & Hommes en Eglise s'est préoccupé de l'amendement adopté le 23 février 1996 par la Commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée Nationale, visant à accorder aux associations prétendant défendre "le droit à la vie", la possibilité de se porter partie civile en ce qui concerne les infractions de "provocation à l'avortement".

Avant que le débat ne vienne à l'Assemblée Nationale, Gabriel Marc, coprésident, a manifesté l'opposition de FHE à cette disposition liberticide qui offre une tribune à ceux qui portent atteinte aux droits des femmes, au mépris des lois, notamment en empêchant la réalisation de nécessaires I.V.G.

Une mise en garde contre l'initiative prise par Madame Boutin et Monsieur

Beaumont a été envoyée à

Monsieur Accoyer, rapporteur à la Commission des Affaires culturelles,

Madame Couderc, ministre déléguée à l'Emploi chargée du Droit des femmes,

Monsieur Péricard, Président de la Commission des Affaires culturelles,

Monsieur Gaymard, Secrétaire d'Etat chargé de la Santé et des Affaires sociales

Monsieur Barrot, ministre du Travail et des Affaires sociales.

Une nouvelle initiative émanant de 40 députés de la majorité cherche à étendre les droits des adversaires de l'avortement, par une proposition de loi de Monsieur Beaumont. Parmi les cosignataires figure Madame Boutin. FHE reste attentif.

Courrier

Voici une nouvelle réaction aux articles de notre ami Albéric de Palmaert parus dans les n^{os} 64 et 65 de FHE. Celui-ci se réserve de répondre à son tour et d'approfondir sa pensée dans le prochain numéro.

“ Choisir ” d'être exclue, est-ce un témoignage en faveur d'une Eglise plus conforme à la volonté du Christ ? Regardez toutes nos soeurs catholiques opposées à toute promotion féminine concrète dans la direction de l'Eglise... Regardez ces femmes qui se sentent obligées de s'in-

cliner et d'approuver tout discours papal...Elles vous disent aussi qu'elles ont choisi "cette autre façon d'être pleinement prêtre, prophète et reine"... Et elles ne font que renforcer le carcan intellectuel et juridique qui fausse la vraie doctrine du Christ. (Voyez par exemple le livre incroyable *La femme*

vie de l'association

sacerdotale ou le sacerdoce du coeur par Jo Croissant, Ed. des Béatitudes, France 1992).

De plus -mais ce n'est qu'une remarque accessoire- de nombreux théologiens sérieux estiment très probable que la sainte Cène ait été partagée par tous les disciples accompagnant Jésus depuis la Galilée. Ils étaient tous obligés de célébrer la Pâque en famille ou en communauté et ne pouvaient la célébrer qu'une seule fois. Femmes et enfants étaient tenus d'y être. Or depuis trois ans, depuis la Galilée, Jésus était constamment accompagné d'une série de femmes disciples, dont Marie-Madeleine, Suzanne, Jeanne, femme de l'intendant royal et "beaucoup d'autres", qui payaient de leurs deniers les

frais de sortie du groupe (elles payaient le loyer de la salle, l'agneau, le pain, le vin...), elles étaient loin de leur famille... et Jésus les aurait exclues le Jeudi-Saint ? Et où auraient-elles célébré la Pâque ? Mais elles étaient là ... et elles faisaient la vaisselle pendant que Pierre, Jacques et Jean accompagnaient Jésus au jardin des Oliviers.

Seul Luc (8, 2-3) ose dire que les Douze étaient complétés par une série de femmes, indépendantes, de milieu aisé, qui ont choisi de suivre Jésus partout... et que Jésus a privilégiées à sa résurrection. Cette troupe mixte était une audace qui pouvait paraître scandaleuse.

Anne-Marie Pelzer
(Belgique)

Approches en théologie féministe

"Une ekklesia des femmes"

Exposé-débat

Lundi 17 juin 1996, 18h30-21h
68, rue de Babylone 75007 PARIS

avec deux théologiennes du Québec,
Denise Couture (Faculté de Montréal)
Louise Melançon (Faculté de Sherbrooke)

organisé par :

FHE

Association des femmes pour la recherche théologique (AFERT)
Droits et Libertés dans les Eglises
Forum oecuménique des femmes chrétiennes d'Europe
Groupe Orsay
Temps Présent
Les Amis du 68 rue de Babylone

Voyage du pape à Reims (septembre 1996)

Pour le Conseil d'Administration de FHE réuni le 28 avril 1996, il apparaît difficile, voire impossible d'envisager une action à Reims même. Il est cependant recommandé aux adhérents/tes et sympathisants/tes de FHE de manifester leurs sentiments et leurs inquiétudes, notamment à propos du non respect de la laïcité, par divers moyens. Il est possible de s'associer aux actions et manifestations de groupes partageant les mêmes objectifs. Il est aussi fortement recommandé de faire de nombreuses déclarations à la presse, cette dernière étant sensible au nombre. Un moyen que nous pouvons et devons utiliser est le courrier des lecteurs des différents journaux. Quelques réactions isolées seront vite disqualifiées comme émanant de groupuscules, de nombreuses déclarations allant dans le même sens forceront l'attention.

vie de l'association

Avant-projet sous réserve de modifications

**Colloque anniversaire
Centre Femmes et Christianisme et Femmes & Hommes en Eglise**

**7-8 mars 1997
Université Catholique de Lyon**

Au tournant de l'histoire, chrétiennes chrétiens imaginent de nouvelles alliances

Le Centre Femmes et Christianisme fête son dixième anniversaire. Il a été créé conjointement par l'Association Femmes & Hommes en Eglise, qui fête aussi ses 25 ans, et par la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Lyon.

En faisant participer ces trois acteurs, le colloque organisé à cette occasion propose une réflexion sur le tournant historique que prend le rapport homme/femme. La documentation collectée au Centre Femmes et Christianisme sur ces thèmes, le foisonnement de recherches actuelles et de publications dans ce domaine reflètent une question de fond qui se pose au coeur de la réalité chrétienne.

Le colloque s'appuiera sur l'évolution qui s'est produite dans les Eglises depuis un quart de siècle (interdits, initiatives, blocages, recherches...), mais aussi sur les prises de conscience de la société, telles qu'elles s'affirment dans les grandes conférences de l'ONU et la construction européenne. On insiste aujourd'hui sur la nécessité de l'investissement et de l'engagement conjoint des hommes et des femmes et on avance l'idée d'un nouveau contrat entre eux.

Le colloque propose une journée d'études universitaires, le vendredi 7 mars, qui comprendra une conférence à plusieurs voix sur le tournant qu'introduit la présence des laïcs et laïques en théologie ainsi que des carrefours proposés par les enseignants/tes de l'Université catholique et aussi par des personnes extérieures sur les thèmes du colloque relevant de leur spécialité.

La journée du lendemain, samedi 8 mars, sera tournée vers l'analyse de modèles d'avenir, à partir des informations et expériences issues du réseau international et oecuménique de Femmes & Hommes en Eglise.

Une grande conférence publique donnée le vendredi soir par une personnalité féminine fera le lien entre les deux journées, qui pourront aussi être suivies indépendamment l'une de l'autre.

Un cocktail festif clôturera l'ensemble.

Ordination et œcuménisme

Une lettre de Luis T. Gutierrez réfléchissant à partir de l'Assomption de Marie

Chers frères et soeurs

L'assomption de Marie au ciel avec son corps et son âme montre clairement que l'ascension du Christ est l'ascension de l'être humain, homme et femme. L'assomption de Marie confirme que la vocation de Marie est totalement unique et transcende les grâces de tous les sacrements, y compris les saints ordres. Ainsi donc, ne peut-on pas s'appuyer sur sa vocation exceptionnelle pour justifier l'exclusion des femmes du ministère ordonné.

En fait, le sacerdoce réservé aux hommes est un contre-témoignage en ce qui concerne les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Si on a commis des erreurs pendant 2000 ans, cela ne justifie pas qu'on continue à les faire. Il est temps d'ordonner des femmes au ministère sacerdotal, non en raison du féminisme, mais en raison du Royaume.

L'eucharistie est le "ciel sur la terre". Les espèces eucharistiques du pain et du vin sont des choses de genre neutre. C'est le corps humain baptisé (c'est-à-dire la personne-corps baptisée) qui constitue les espèces propres pour le sacrement des saints ordres, sans tenir compte du genre. L'ordination sacerdotale ne présente en réalité rien de neuf ; il s'agit bien plutôt de purifier et d'enrichir notre pratique de la tradition ancienne qui nous vient des apôtres.

"Ordinatio Sacerdotalis" est une rationalisation fondamentaliste de la prêtrise uniquement masculine. Allons-nous attendre l'an 3000 pour demander pardon d'avoir interdit au Seigneur d'appeler les femmes au ministère du sacerdoce ? Si le Seigneur a appelé uniquement des hommes pendant son ministère public, il faut comprendre cela dans le contexte de sa mission. Il s'agissait simplement de choisir le moindre mal. Il n'a pas contesté la circoncision. Il n'a pas voulu jouer au superman, ni définir des pratiques, des rituels religieux pour tous les âges. Il est venu pour nous sauver et nous appeler à la nouvelle alliance, confiant à l'Eglise la mission de le rendre présent partout jusqu'à ce qu'il revienne. C'est ce que doit faire l'Eglise, guidée par l'Esprit, fidèle au dépôt de la foi, mais toujours

soucieuse de purifier la tradition sacrée le long de la route ; car la tradition est un processus vivant, ce n'est pas la simple répétition du passé.

En ce qui concerne l'oecuménisme, allons-nous exiger que les vocations sacerdotales des femmes ordonnées dans la communion anglicane soient abandonnées ? Cet abandon serait-il pour la gloire de Dieu et le bien des âmes ? Autrement, est-ce que nous excluons les Anglicans de l'unité avec Rome ? Et qu'en est-il des femmes ordonnées pour le ministère dans d'autres Églises chrétiennes ? On a dit que l'ordination des femmes est un obstacle à l'oecuménisme, mais c'est précisément le contraire qui se passe. Comment pouvons-nous prier "ut unum sint" et exclure les femmes du service sacerdotal à l'autel ? Ont-elles été rejetées lorsqu'il s'agissait de se tenir au pied de la croix ? C'est seulement par la puissance de l'Esprit-Saint que les Églises pourront surmonter le sexisme dans leur vie sacramentelle. Une telle réforme n'est nullement un obstacle à l'oecuménisme : en fait, c'est une condition préalable à l'unité chrétienne.

Paix en Christ

Luis T. Gutierrez

De la prophylaxie à l'abandon

Depuis le second concile du Vatican, les catholiques ont une compréhension différente de l'Eucharistie. Avant le concile, la messe était conçue comme un sacrifice expiatoire, ce que les anthropologues appellent un sacrifice prophylactique, un rituel pour éloigner la damnation, apaiser un Dieu offensé et gagner (ou recevoir) des biens sociaux et naturels de la Toute-Puissance.

Cette notion de sacrifice s'accolait à une conception de la prêtrise comparable à celle des Juifs et des cultures

gréco-romaines. Ici, le sacrifice était exclusivement patriarcal parce que son but premier était la protection de la famille, de la tribu et de la race et le succès, en agriculture et dans la guerre. Le sacrifice prophylactique protégeait famille et société en donnant l'assurance que les êtres divins responsables de la construction de l'ordre social et naturel offraient leur protection et que les esprits mauvais qui pouvaient travailler dans le sens contraire, seraient apaisés ou éloignés.

Les chrétiens portaient en eux ces

idées par rapport à la prêtrise et au sacrifice. Le Nouveau Testament conférait une légitimité au sacrifice prophylactique, à travers la lettre aux Hébreux qui reliait la prêtrise du Christ à celle du Temple, sans cependant mentionner d'autre prêtre que le Christ. Par ailleurs, il désigne tous ceux qui suivent Christ comme étant une assemblée royale de prêtres.

Nous n'accepterons pas plus longtemps de considérer l'Eucharistie comme un sacrifice prophylactique, parce que nous comprenons maintenant que l'ordre social est un produit de l'humanité. La même chose est également vraie en ce qui concerne l'agriculture et les transformations de la nature, domaines qui sont entre nos mains et sous notre responsabilité.

Depuis Vatican II, nous avons été amenés à comprendre que l'Eucharistie n'est pas un sacrifice de prophylaxie mais un sacrifice d'abandon. Dans cette sorte de sacrifice, les membres de la communauté se sacrifient eux-mêmes dans un acte d'abandon personnel à l'ensemble. Cela correspond à l'attitude de Jésus à son dernier souper lorsqu'il a lavé les pieds de ses disciples et lorsqu'il leur a dit qu'ils étaient ses amis et non ses serviteurs.

L'objet du sacrifice d'abandon est l'augmentation de la Communauté par le don mutuel de tous. Dans ce cas, tous sont prêtres, tous partagent la prêtrise du Christ dans le don d'immolation personnelle. Il en résulte une diminution du mal (une neutralisation du mal), l'abolition des frontières et des obstacles à l'amour et aux relations

entre les hommes.

Il n'y a plus ni juif, ni grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme, vous êtes un dans le Christ Jésus (Gal. 3-28).

L'exclusion des femmes pour présider à un tel sacrifice d'abandon, n'a plus de sens. Leur exclusion est un contre-témoignage dramatique de l'unité eucharistique. La tête exclusivement masculine est une icône de désunion et de rejet. Au lieu de témoigner pour l'unité, l'intériorité et l'entente, le sacrement sous-entend l'exclusivité. C'est absolument identique pour l'exclusion des personnes mariées.

Aujourd'hui, nous n'offrons plus le sacrifice pour délivrer le monde de la mort. Vatican II a amené l'Eglise de cette vision classique de la réalité (celle où la société et la nature humaine repose sur des lois fixes et inchangeables), vers une vision historique qui montre notre monde comme le produit d'une sensibilité et d'une création humaines. L'Eucharistie comme sacrifice d'abandon se connote parfaitement avec cette nouvelle façon de comprendre. En bref, si nous devons être vraiment fidèles à la puissance et à la beauté de l'héritage de l'Eucharistie du Christ, nous ne devons pas permettre cette continuelle déformation par des symboles d'exclusivisme et de restriction.

Traduit de ARCC Light - janvier 1996
par Marie-Rose Lévy, pour FHE

*Because Eucharist
is not a prophylactic
sacrifice, the
continued exclusion
of women is a
countersign of
Christian unity.*

avez-vous lu ?

Elizabeth Rapley,

Les Dévotes : les femmes et l'Eglise en France au 17e siècle,

Bellarmin, Canada, 1995, 342 pages

L'Eglise s'est "féminisée" au 17e siècle, en ce sens que les femmes ont impulsé dans l'Eglise et dans la société une transformation profonde qui a passé par l'instruction et l'éducation des filles, le respect et le soin des pauvres, vagabonds et malades. Nobles ou modestes, des femmes ont su imposer ces projets et introduire un modèle de vie religieuse inspiré par la conviction que l'Evangile se vit dans la ville et la rue et pas seulement dans le cloître.

Ce modèle "apostolique", fut souvent inspiré par la spiritualité ignatienne de contemplation dans l'action : une alternative au modèle monastique, qui témoignait d'un véritable déplacement des valeurs ; la fin du siècle verra ce modèle confirmé, il aura fait souche et l'impressionnante floraison de congrégations apostoliques au 19e siècle devra beaucoup à ces pionniers du 17e.

Qui sont-elles ? Quelle stratégie ont-elles adopté ? Enfin qu'ont-elles à nous apprendre aujourd'hui ?

Elizabeth Rapley, professeur du Département d'Histoire de l'Université d'Ottawa, répond aux deux premières questions. Quant à nous, qui lisons entre les lignes, nous ne manquerons pas de comprendre qu'il s'agit là d'une stratégie de "partenariat" étonnamment moderne, qui a finalement porté ses fruits, au terme d'une lutte intelligente et habile contre les résistances de l'époque, "marquée par une dichotomie croissante entre hommes et femmes, un antiféminisme agressif, un penchant irrésistible au patriarcat..." L'Eglise, dit-elle encore, était citadelle des hommes, marginalisait les fem-

mes, leur imposant des règlements élaborés par des hommes et pour des hommes. Après le concile de Trente et l'imposition du célibat pour les prêtres, on déclara une guerre verbale au sexe féminin, agent du démon..." Pourquoi ? la peur et la politique du "bouc émissaire".

Pourtant le milieu du siècle voit la fondation de 45 carmels, une ruée vers la vie religieuse féminine, ce qu'on a appelé "la conquête mystique". A partir de là, la Réforme catholique en France, "en dépit de son cléricisme et de son insistance sur l'autorité des hommes, porte distinctement l'empreinte de la spiritualité féminine."

Des congrégations masculines avaient déjà adopté un mode de vie mi-religieux mi-séculier leur permettant de se consacrer aux oeuvres charitables. Mais ce modèle était interdit aux femmes, qui n'avaient d'autre choix qu'entre "un mari ou un mur" (aut maritus aut murus).

En ce siècle, la femme "mâle mutilé et imparfait", "née pour obéir" n'avait pour fonction que d'engendrer, élever des enfants, tenir la maison et seconder le mari. D'un point de vue religieux, la Contre-Réforme cherchait à rechristianiser la société ; les congrégations masculines devaient en être l'instrument.

Dans un tel contexte les "oeuvres charitables" restaient le monopole des hommes ; l'enseignement du catéchisme, en particulier, demeurait le bastion le plus jalousement gardé : c'est le statut de la femme qui était en cause. Qu'on en juge plutôt : "l'Apôtre

avez-vous lu ?

Saint Paul ne veut point que les femmes fassent aucune fonction ecclésiastique" ... "Leur état de soumission aux hommes et leur pudeur féminine sont les causes pour lesquelles les saints Pères nous assurent que leur sexe a été exclu de la cléricature..." Les femmes ne doivent rien dire d'elles-mêmes.

Il n'empêche que les femmes, en investissant ces "ministères", firent sensiblement évoluer la relation hommes/femmes, au prix de stratégies faites à la fois de fermeté, de souplesse et d'humilité responsable. En témoigne l'expérience des congrégations enseignantes de la Contre-Réforme que l'auteur fait revivre.

Ainsi, les "Filles de Notre-Dame" (1607-1650), communauté monastique qui pour la première fois en France fut autorisée à se consacrer essentiellement à l'éducation des jeunes filles à condition que ce fût à l'intérieur de la clôture ; les Ursulines, fondées à Brescia en 1544 sur le modèle des tertiaires : en 1700 elles étaient 12 000 en France qui éduquèrent tant de femmes dans leurs écoles gratuites ou leurs pensionnats. Encouragées par l'autorité royale, assumant l'enseignement du catéchisme, elles suscitent la méfiance des ordres mendiants et les réticences des familles des sœurs, soucieuses, compte tenu de l'absence de vœux solennels, de voir revenir leurs filles et compromettre ainsi l'héritage familial.

Contestées par la société elle-même, car leur statut manquait aux conventions, elles furent transformées en monastère, malgré leurs protestations ; avec elles, en 1658 disparut la dernière des communautés congrégées en France. "La société catholique de l'après concile de Trente avait une idée très précise du rôle des religieuses, elle avait forcé les congrégations à entrer

dans ce rôle".

A la même époque, la Congrégation des "Filles de Notre-Dame" (plus tard Chanoinesses de Saint-Augustin) met 30 ans à sortir du débat concernant l'autorisation d'enseigner. Enfin reconnue, privée de tout appui politique mais riche du soutien de Pierre Fourier, leur expansion inquiète le pape Urbain VIII qui finalement les remet en clôture.

En enseignant publiquement, les femmes menaçaient l'ordre établi et défiaient l'ordre divin : pour les femmes, pas de vie religieuse hors du cloître.

"Ce que l'époque exige importe peu, le droit canon de l'Eglise ne permettra jamais aux femmes de vivre en communauté à moins qu'elles ne deviennent des religieuses et comme cela suppose la clôture, toutes les congrégations qui la refuseraient devront être supprimées".

C'est de cette menace que Vincent de Paul sut protéger les "Filles de la Charité". "*Votre monastère sera la maison des malades et votre cellule votre chambre de louage*". Innovation remarquable : pour pouvoir servir les pauvres et "*faire tout le bien qu'il se pourrait*", ces femmes ont dû nier tout rapport avec la vie religieuse.

Dès la fondation, Vincent de Paul avait envisagé une collaboration étroite entre hommes et femmes, ces dernières assurant le soin des malades et les hommes s'occupant "*des hommes incapables de se prendre en charge*".

Partenariat difficile

"Les hommes et les femmes ensemble ne s'accordent point en matière d'administration ; ceux-là se la veulent arroger entièrement et celles-ci ne le peuvent supporter... On chargera les

avez-vous lu ?

hommes du soin des hommes valides et les femmes des invalides mais, parce qu'il y avait communauté de bourse, on fut contraint d'ôter les hommes. Et je puis porter ce témoignage en faveur des femmes qu'il n'y a rien à redire en leur administration, tant elles ont de soin et de fidélité."

Puis, sous forme de rappel à l'ordre : *"Notre Seigneur ne tire pas moins gloire du ministère des femmes que de celui des hommes..."*

La seconde partie du livre est consacré à des études de cas qui confirment la même évolution des "Filles séculières" : les Miramionnes de Paris, les Maîtresses charitables, dont les Sœurs de la Providence de Rouen, les Dames de Saint Maur et les Sœurs du Saint-Enfant Jésus de Reims.

Ainsi apparaît un "nouveau type de femme : la fille dévote, la célibataire qui pratique les vertus de la vie religieuse sans se retirer du monde". Elles

se regroupent en communautés et leur travail ne scandalise plus personne. Peu à peu, elles gagnent les villes, les couches supérieures de la société, elles enseignent même le catéchisme.

Toutes, elles appartiennent à la Grande Histoire, toutes elles ont aimé leur temps, ont fait tout le bien qu'il se peut faire, toutes elles ont su relativiser les injonctions canoniques au profit de l'amour des pauvres.

"J'avais trop de satisfaction quand j'allais dans les villages, voir ces bonnes gens ; je volais tant j'avais de joie à les servir." Telle est la confession d'une Fille de la Charité sur son lit de mort. Rien d'étonnant à ce que la Sainte Vierge elle-même - dans la dévotion de l'époque - ait suivi le même chemin : elle est perçue comme une "vagabonde" courant sur les collines de Judée pour servir son prochain.

Huguette Charrier



Toutes les femmes de la bible

Textes de la TOB collectés par René Cougnaud et publiés par l'ACGF,

Le Cerf et la Société biblique française, 1995

«Lorsqu'on parcourt la Bible, il peut sembler à première vue que les femmes ne sont pas mentionnées très souvent et que lorsqu'elles le sont, c'est pour souligner leur rôle secondaire par rapport aux hommes», constate Sœur Zina Schaker, dans la préface de l'ouvrage. Mais, ajoute-t-elle, "la réalité est bien différente lorsque le regard s'attarde et que l'on tourne moins vite les pages".

Les femmes sont en effet partie prenante et agissante de l'histoire biblique. La tradition les perçoit comme intelligentes et dotées d'un bon sens qui manque souvent cruellement aux hommes. Le premier exemple que donne Sœur Schaker est celui d'Aksa qui conseille à son père, prêt à accepter de son beau-père un champ désertique, de demander avant tout des sources qui permettent de vivre en cet endroit

avez-vous lu ?

(Josué 15,116-19). Exemple modeste, mais révélateur de la vision à long terme d'une femme de bon sens.

Souvent, en particulier en cas de conflit guerrier, c'est une femme qui sauve une situation en apparence désespérée, soit par une négociation intelligente, voire rusée, soit par un acte violent, comme celui de frapper le chef ennemi en pleine tête, ainsi que David le fit de Goliath. Mais on nomme David -qui devint roi. La femme reste le plus souvent anonyme, quand même elle ne disparaît pas derrière le chef de guerre. Ainsi Debora, juge en Israël. La Lettre aux Hébreux la passe sous silence et ne parle que de Baraq, le chef de guerre. Or, celui-ci n'a accepté de marcher contre son ennemi que lorsque Debora a promis de marcher devant lui ! (cf. Hb 11,32) Ce ne sont là que quelques exemples qui donneront peut-être le désir de lire l'ouvrage et surtout la Bible elle-même.

Car cette précieuse étude que nous livre l'ACGF est un ouvrage de référence, non seulement pour l'Ancien Testament, mais aussi pour le Nouveau et le temps de Jésus. On voit défiler en quelques mots toutes les femmes que le Maître a rencontrées, qu'il a guéries, qui l'ont aimé, ou qui l'ont suivi durant toute sa vie publique. Si l'on prend la peine de se reporter aux textes eux-mêmes, peut-être aura-t-on une vision plus exacte des rapports de Jésus avec les femmes, de l'attention qu'il leur a portée, de la façon dont il a voulu s'entourer d'elles, du partenariat qu'il a institué entre elles et les disciples-hommes, ainsi que des rôles qu'il leur a confiés, en particulier celui de l'annonce de l'essentiel de notre foi, sa résurrection. Cette vision d'ensemble

des évangiles permettra aussi de réfléchir sur la situation de partenariat qui devrait être celle des chrétiens femmes et hommes dans notre Église d'aujourd'hui.

Un seul regret : pourquoi, dans sa préface, Zina Schaker éprouve-t-elle le besoin de dire que les femmes qui suivaient Jésus assument des rôles traditionnellement féminins d'accueil et de service, mais ne l'exercent plus dans le cadre familial, charnel mais à l'égard de la famille dans la foi ? Et elle ajoute : "Devenues disciples de Jésus, elles continuent à préparer les repas, à pétrir le pain. Mais ces gestes revêtent une autre signification et importance : il s'agit de servir le Seigneur et sa famille qui est constituée de tous ceux et celles qui écoutent et mettent en pratique sa Parole". Tout ceci relève de l'hypothèse. Les évangiles ne disent nulle part quels rôles ces femmes ont exercés. S'ils parlent de "l'aide" qu'elles apportaient, il s'agit de l'aide que tout disciple, même homme, devait au "rabbi" qu'il "suivait". Jésus ne renvoie pas à ses fourneaux Marie, assise à ses pieds en position de "disciple", tandis que Marthe s'affaire à préparer le repas. Il se peut que les femmes aient eu à exercer des tâches domestiques, mais les hommes aussi sans doute. Ne voit-on pas Jésus lui-même griller du poisson pour les disciples ?... (Jn 21,9s). Faut-il toujours ramener aux seules tâches dites "féminines" le rôle des disciples-femmes ? Le plus important est qu'elles furent "disciples et témoins de l'Évangile", comme le reconnaît aussi Zina Schaker.

Suzanne Tunc

avez-vous lu ?

Bernard Sesboué.

N'ayez pas peur. "Regards sur l'Eglise et les ministères aujourd'hui"
DDB, 1996

Cet ouvrage fait suite à l'article du même auteur paru dans les "Etudes" de septembre 1992, sur les animateurs pastoraux et le hiatus qui existe aujourd'hui dans l'Eglise entre le droit et la pratique ecclésiale : neuf "distorsions" avaient été relevées !

Dans son nouvel ouvrage, B Sesboué commence par rappeler la situation actuelle de notre Eglise et la diminution du nombre des prêtres, qui a commencé bien avant Vatican II. La chute semble se stabiliser en France autour de 100 à 130 ordinations par an, au lieu de 1500 en 1900 et 1000 en 1950. Dans son état actuel, l'Eglise ne peut plus, avant un avenir imprévisible, assurer aux fidèles les sacrements auxquels il ont droit, en particulier l'eucharistie : "Il faut trouver un mode nouveau" (p. 28).

L'auteur analyse ensuite d'un point de vue théologique et ecclésiologique l'évolution en cours. C'est sur ce dernier point que portera principalement ce compte-rendu.

B. Sesboué ne parle qu'accidentellement des femmes, probablement pour se conformer aux impératifs de la Lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis*, qui estime la discussion close sur la possibilité de leur entrée dans les ministères, mais il est évident que tout ce qu'il écrit sur les laïcs "en pastorale", concerne les femmes qui y sont en majorité : 90 % en catéchèse, 70 % environ dans les ADAP ; et sans doute dans la même proportion parmi les laïcs aumôniers (de lycée, d'hôpital, de prison, voire d'armée !) ou ceux qui sont en charge de paroisse. On trouve

"deux tiers de femmes pour un tiers d'hommes", constate B. Sesboué (p. 168). Son raisonnement s'applique donc aux femmes comme aux hommes. Il reconnaît par ailleurs que dans le mouvement en cours "les femmes jouent un rôle important (p. 54).

Le maître-mot de l'auteur est "évolution". Nous sommes en période d'évolution, de "mutation", de genèse, où "tout le style de vie de l'Eglise évolue", où une "nouvelle forme de partenariat" s'instaure (p. 55). La structure actuelle ne pouvant plus assurer les fonctions qu'attendent les croyants, à sa place émerge ce que l'auteur appelle "un nouveau rôle", par le passage de certains laïcs du groupe de "tous" au groupe de "quelques-uns", se distinguant des "chrétiens de la nef" par les fonctions pastorales qu'ils exercent. "L'avenir dira" ce que sera cette nouvelle structure qui se dessine. B. Sesboué en donne une idée en comparant l'évolution actuelle à la situation des jeunes communautés pauliniennes qui se sont formées par l'expérience et l'initiative des plus actifs parmi les nouveaux croyants : ceux-ci ont pris d'eux-mêmes la responsabilité de leurs frères, sans "ordination", qui n'existait pas encore, ni transmission d'un pouvoir quelconque par imposition des mains. Ils exerçaient cependant toutes les fonctions nécessaires pour faire Eglise (cf. 1 Th 5,12 ; 1 Co 16,15-16). "Toute l'histoire, depuis les évangiles et les épîtres pauliniennes, montre que c'est l'existence qui a engendré l'institution" (p. 151) (On remarquera qu'il n'est pas question d'"institution" par

avez-vous lu ?

Jésus lui-même).

Ce qui constitue en quelque sorte l'élément de "passage", c'est la lettre d'envoi en mission de l'évêque au laïc qu'il charge d'une responsabilité pastorale. Une "relation apostolique" se noue entre l'évêque et l'envoyé. Elle a pour objet de confier une responsabilité proprement pastorale au laïc, même si elle ne comporte pas la totalité du ministère pastoral. L'évêque "greffe en quelque sorte celui qu'il envoie dans la suite de la mission qui a son origine en Jésus", en agissant "au titre de sa fonction apostolique" (p. 145). Ainsi, de manière "existentielle", estime Sesboué, ces laïcs sont, "analogiquement parlant", dans une situation sacramentelle : ils fonctionnent comme "sacrements-personnes" (p. 148), c'est-à-dire que leur vie est posée comme un signe d'Eglise. Et l'auteur va jusqu'à dire que, "dans une certaine mesure, ils sont devenus des clercs et appartiennent à la hiérarchie" ! (Ce qui n'est peut-être pas souhaité par tous...) Ils sont des "coopérateurs de l'évêque dans sa charge pastorale".

Mais ici apparaît la "distorsion" de leur situation : "ils ne sont pas des pasteurs au sens plein du terme", mais l'adjectif "pastoral" leur revient. "Ils exercent une mission qui de soi appartient à la sphère du ministère ordonné, alors qu'ils n'ont reçu aucune ordination". Et ils ne peuvent pas exercer la plénitude de leur mission, puisque toute la sacramentalité leur échappe "Cette séparation de l'existential et du sacramental est loin d'être heureuse" (p. 151). Pas de présidence de l'eucharistie, pas de possibilité d'accorder le sacrement de la réconciliation (heureusement, en pratique, les aumôniers, surtout les aumôniers d'hôpital, ont

trouvé une formule qui leur permet d'assurer au malade, qui mourra peut-être avant qu'un prêtre puisse venir à son chevet, que Dieu, qui est miséricorde et amour, lui aura certainement accordé son pardon).

Quel sera l'avenir de ces laïcs ? L'auteur envisage, "avec toute la prudence requise", l'ordination d'hommes mariés (non celle des femmes, puisqu'officiellement on n'en parle plus...). De toutes façons, selon lui, le mouvement que l'on observe actuellement dans l'Eglise "ne pose pas de manière générale et immédiate la question d'ordinations, parce qu'il est évolutif (je souligne) et que le sens même de cette pratique n'est pas encore décanté". Il semble cependant que Sesboué le fasse déjà apparaître assez clairement ! "Des laïcs et leurs communautés font... l'expérience ecclésiale d'un don de Dieu à travers la **modalité nouvelle de l'exercice du ministère pastoral**" (je souligne). Ces ministères ne découlent pas du ministère baptismal (c'est-à-dire du "sacerdoce commun" des baptisés). Dans "une figure nouvelle de collaboration pastorale", ils se situent du côté de la charge pastorale de l'Eglise. Ils devraient donc être reconnus comme tels. Mais avant de l'être, "il faut penser au temps requis pour les transitions, l'évolution des mentalités" et, sur ce point, constate Sesboué, non sans humour, "l'Eglise est rarement prise en défaut" ! Mais ici l'auteur se fait pressant : "trop de prudence risque de constituer la pire des imprudences. La peur peut se cacher sous le visage de cette prudence". Or, il y a urgence à remédier à la situation actuelle. La fin de l'ouvrage est presque pathétique : "Les petits enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur rompre" (Lm 4,4).

avez-vous lu ?

Je ne puis m'empêcher de citer le dernier paragraphe en entier, car il est émouvant et éloquent : "Il y a aussi l'urgence d'une situation qui semble à beaucoup et sur bien des terrains désespérante sinon désespérée. Des communautés locales se délitent ; non seulement les églises se ferment, mais la présence de l'Eglise s'efface, en campagne comme dans les banlieues et les cités. Il y a des prêtres dont l'espérance est mise à rude épreuve devant l'absence de perspective d'avenir. Il y a des

laïcs qui font entendre de véritables cris d'appel au secours et font résonner à mes oreilles les paroles d'impatience de saint Paul : "La charité du Christ nous presse" (2 Co 5,14). "Frères le temps se fait court" (1 Co 7,29). "C'est maintenant le temps favorable, c'est maintenant le jour du salut (2 Co 6,2). Ils attendent une réponse"... Quand la recevront-ils ?

Suzanne Tunc



Trois revues chrétiennes françaises viennent de prendre la relation homme/femme comme sujet -signe que des questions se posent- mais elles ne promeuvent pas exactement le même modèle.

Garrigues (mars 1996) n°53, Masculin, féminin, Idées reçues et nouveaux regards.

On y trouve les signatures d'Agnès Pitrou, de Donna Singles, d'Albert Donval, d'Alice Gombault...

Jésus, Les cahiers du libre avenir (mars 1996) n°88, Les deux genres humains.

On y trouve une page de définitions

intéressantes et les signatures de Patrick Jacquemont, Claudie de Rauglaudre, Gabriel Marc...

Christus (avril 1996) n°170 Femme en Eglise, Enjeux d'une différence (Cf. compte-rendu de Suzanne Tunc, p. 40).

Y figurent des articles de Georgette Blaquièrre, de Marie-Amélie Le Bourgeois, de Régine du Charlat...

avez-vous lu ?

Françoise Héritier,
Masculin/Féminin : la pensée de la différence,
Ed. Odile Jacob, 1996, 332 p.

Un point de vue masculin

Comment glisse-t-on, l'air de rien souvent dans nos sociétés "modernes", de la différences à l'inégalité entre hommes et femmes ? Pourquoi le masculin finit-il toujours par l'emporter, d'une manière ou d'une autre ? Françoise Héritier a sous-titré son livre "la pensée de la différence", mais c'est aussi de l'inégalité qu'elle nous parle. "Masculin/féminin", déjà dans le titre ! alors qu'en toute logique alphabétique on pourrait inverser les deux termes. C'est à ce genre de détail, auquel on ne prête même plus attention, que se trahit la face cachée d'un système de représentations auquel on ne pense plus ; en fait, une idéologie. "Il y a partout et toujours un sexe majeur et un sexe mineur, un sexe fort et un sexe faible", affirme l'auteur. Mais "il est difficile de démonter d'un seul mouvement les mécanismes et les ressorts qui expliquent cette universalité ou quasi-universalité".

C'est en anthropologue et d'un point de vue résolument matérialiste que Françoise Héritier se livre à ce petit jeu, parfois savoureux, de démontage en général assez complexe. Elle y tord, au passage, le cou à quelques mythes toujours vivaces genre Amazones ou matriarcat primitif. Même dans les sociétés matrilineaires, les hommes restent les "patrons" : quand ce n'est plus les

pères, ce sont les oncles maternels qui assurent le contrôle de la descendance... Elle nous montre aussi comment cette tendance lourde de l'organisation sociale des groupes humains est autant à l'oeuvre dans les récits fondateurs de peuplades "reculées" que dans certaines spéculations "scientifiques". C'est parfois un peu compliqué pour le profane, mais la cure de désintoxication vaut le détour. A condition d'accepter de perdre quelques préjugés en route.

In fine, Françoise Héritier ne croit guère qu'on puisse jamais arriver à une égalité parfaite entre féminin et masculin. Ce qui n'interdit pas, bien au contraire, d'y tendre. Elle rappelle justement qu'il y a, derrière tout ça, toujours une question de pouvoir. Et de passer au crible le discours catholique concernant la spécificité masculine de la prêtrise. Ou comment l'Eglise catholique "consacre en fait l'inégalité des fonctions si elle admet en théorie l'identité des droits". Au nom, bien sûr, d'une pensée de la différence dont la mécanique véritable relève encore pour beaucoup, du "cogitus interruptus" imposé par Rome. Mais tous les mythes sont faits pour être revisités.

Serge Lafitte

Un point de vue féminin

Cette insaisissable différence, comment la penser ? Elle constitue le butoir de la pensée, puisque c'est à partir d'elle que se sont construits "les trois piliers" de l'organisation des sociétés : prohibition de l'inceste, répartition sexuelle des tâches et une forme reconnue d'union sexuelle. L'interprétation symbolique de cette différence - aux formes très variées - est souvent étayée par des mythes instructifs.

Entre autres, celui-ci d'origine africaine : "Un dieu supérieur interdisait aux hommes et aux femmes de se voir. Il avait répandu sur le sol, pour les séparer, un grand tapis de feuilles sèches, en sorte qu'il leur était impossible de se rejoindre sans faire de bruit et signaler au dieu les infractions à la règle. Mais les hommes désiraient tant rejoindre les femmes qu'ils ont rampé sur le sol en versant de l'eau devant eux pour humecter les feuilles et les empêcher de faire du bruit. Un jour ils se sont faits surprendre par leur dieu, qui s'inclina alors devant les faits : puis-

qu'on ne parvenait pas à maintenir les sexes séparés, alors ils allaient vivre ensemble désormais, avec tous les inconvénients que cela supposait." (p.212)

Le principal inconvénient est la "valence différentielle des sexes" -et c'est le quatrième pilier- qui lie ensemble les trois autres : homme et femme ne sont pas considérés comme égaux dans la fonction de génération ; seul le principe mâle est actif. La subordination de la femme en toutes choses est donc justifiée : conception héritée d'Aristote, mais qui perdure comme on le sait.

Cette exploration de l'origine des systèmes de représentations éclaire bien des problèmes qui nous préoccupent, comme celui des domaines exclusivement réservés aux hommes. L'auteur aborde en conclusion l'exclusion des femmes du ministère presbytéral.

Huguette Charrier



**Christus,
Femme en Eglise - Enjeux d'une différence,**
170, avril 1996

Venant si tôt après le numéro de *Lumière et Vie* de septembre 1995 sur "La non-ordination des femmes", on pouvait penser que cette livraison de *Christus* serait une défense de la position vaticane. Elle ne le fait qu'implicitement, en dehors d'un article qui reprend l'argument un peu vieilli des "femmes qui veulent faire tout ce que les hommes font" -dont on pouvait espérer qu'il avait fait long feu. Mais le numéro va dans le sens de la pensée de Jean-Paul II en étant un bel hymne à "la femme". Il faut certes se réjouir des très bonnes études sur "l'écoute féminine", "le charisme de la femme" (son prophétisme), son don dans "la vie consacrée", ou la riche analyse des "femmes au tombeau", pour ne citer que quelques articles. Mais à quoi aboutit-on ? A de nombreux non-dit, des interrogations sans réponse : "Y a-t-il à dégager de cette méditation du symbole (époux/épouse) quelque implication pratique ? Sans doute pas...". "En quels lieux d'Eglise les femmes peuvent-elles donner chair à la Parole, délivrer ce qu'elles portent en elles" ?... Il n'existe pas de tels lieux dans nos structures ecclésiales actuelles. Alors ? Il ne suffit pas de le constater et d'attendre que notre hiérarchie nous appelle superbement à venir travailler

en partenaires à ses côtés ! Elle ne le fera pas sans y être poussée par l'extrême nécessité. Il vaudrait donc mieux rechercher, plutôt que les qualités des femmes, les besoins des Eglises. Tant mieux si les charismes des femmes sont -parfois- différents de ceux des hommes. C'est une richesse, mais non pas une raison pour ne pas les mettre au service des besoins des Eglises, selon les appels de l'Esprit et les nécessités des communautés. Faut-il laisser l'Eglise dépérir parce que l'Esprit appelle aujourd'hui plus de femmes que d'hommes à son service ? C'est sur les besoins des Eglises et la compétence des femmes qu'il faut s'interroger. Il faut donc enfin tenir compte, comme le fait Bernard Sesboué dans son dernier ouvrage "N'ayez pas peur", de l'évolution évidente en cours dans notre Eglise avec l'existence des animateurs pastoraux". On ne sait encore avec exactitude où cette évolution conduira notre Eglise, mais il est urgent de réfléchir à ces nouveaux appels, aux nouvelles coopérations qui se dessinent, en gardant la confiance à laquelle nous convie B. Sesboué : "L'avenir dira..."

Suzanne Tunc

Prix citron

au Vatican (une fois de plus !)

L'union mondiale des organisations catholiques féminines (UMOFC) a tenu son assemblée générale à Canberra, en février dernier. Elle avait inscrit à son ordre du jour la discussion d'une résolution sur l'accès des femmes au sacerdoce. Par l'intermédiaire du nonce, le Vatican lui a ordonné de rayer ce point du programme. Face à cette injonction, le comité directeur a fait procéder à un vote. A une courte majorité, l'ordre de la hiérarchie romaine a été accepté. Cette décision a soulevé une vague de protestation : la Conférence Régionale Europe de l'UMOFC a fait part de sa "déception" à Jean-Paul II, d'autres régions devraient se joindre à cette démarche. (*D'après l'Actualité religieuse*, n° 142, mars 1996)

FHE se joint à ces protestations.



Prix orange

au frère Timothy Radcliff, maître général des dominicains, pour avoir écrit dans une lettre à l'ordre sur l'étude et l'annonce de la Bonne Nouvelle :

"Tout particulièrement à ce moment de la vie de l'Eglise, une véritable étude implique la construction d'une communauté entre les hommes et les femmes. Une théologie naissant uniquement de l'expérience masculine claudiquerait sur une jambe, ne respirerait qu'avec un poumon."

Lu par Elisabeth Tassel dans IDI

ET DIEU CREA LES MERES

Quand Dieu se mit à créer les mères, Il en était déjà à son sixième jour de travail supplémentaire.

Un ange lui apparut et lui dit : "On dirait que vous bricolez beaucoup sur ce modèle..."

Dieu lui répondit : "Tu as lu la liste des spécifications demandées pour le prototype en commande ? Entièrement lavable, mais pas en plastique. 180 pièces au total, toutes remplaçables. Doit carburer au café noir et aux restants de table. Avoir des genoux accueillants mais qui disparaissent dans la position debout. Des baisers qui peuvent tout guérir, depuis une jambe cassée jusqu'à une déception amoureuse. Et six paires de mains !"

L'ange secoua doucement la tête et dit : "6 paires de mains ? C'est impossible..."

"Et trois paires d'yeux en plus" dit Dieu.

"C'est sur le modèle standard ?" demanda l'ange.

"Oui" dit Dieu. "Une paire qui voit à travers les portes quand elle demande : "Qu'est-ce que les enfants font là-dedans ?", alors qu'elle le sait très bien. Une autre paire pour voir ce qu'elle ne devrait jamais voir mais doit connaître. Et une paire à l'avant, dans son visage, qui puisse regarder l'enfant qui s'est fourré dans le pétrin, des yeux qui disent : "Je te comprends et je t'aime" sans qu'il soit besoin d'articuler des mots".

"Dieu, allez vous reposer" dit l'ange. "Demain est un autre jour".

"Je ne peux pas" dit Dieu, "Je suis trop près du but ! Mon prototype arrive déjà à se guérir elle-même lorsqu'elle est malade, à nourrir une famille de 6 avec 500 grammes de haché et à faire prendre un bain à un gosse de neuf ans".

L'ange fit lentement le tour du modèle. "C'est trop doux" soupira-t-il.

"Doux mais dur aussi" dit Dieu. "Tu n'as pas idée de ce qu'elle peut faire ou endurer".

"Est-ce qu'elle peut penser ?" demanda l'ange.

"Non seulement penser mais raisonner et transiger" dit Dieu.

Finalement, l'ange se pencha et passa un doigt sur les joues du modèle. "Il y a une fuite" dit-il.

"C'est une larme" dit Dieu.

"C'est fait pour quoi ?"

"Pour la joie, la tristesse, la déception, la douleur, la solitude, la fierté..."

"Vous êtes génial !" dit l'ange.

Mais Dieu avait l'air sombre. "Ce n'est pas moi qui l'ai mise là..." dit-il.

Traduit de l'anglais par Denise Peeters, Adapté d'une histoire parue dans Magnet n° 22, USA, et publiée dans Decade Link, n° 15, juillet 1994. Decade Link est une publication du Conseil Œcuménique des Eglises, Genève

**femmes
&hommes
église**

68, rue de Babylone 75007 Paris

☎ 47.05.76.99